LA

FRANC-MAÇONNERIE

RÉVÉLATIONS

D'UN

ROSE-CROIX

A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS ACTUELS

CINQUIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE



BAR-LE-DUC
Typ. des Célestins — Bertrand
36, rue de la Banque, 36

PARIS
Bloud et Barral, Libraires
30, rue Cassette, 30

LA

FRANC-MAÇONNERIE

A NOS LECTEURS

L'étude que nous publions aujourd'hui a d'autant plus d'importance qu'elle se rattache directement à notre situation politique, religieuse et sociale.

La France est aux prises avec la Révolution. *Or la* Révolution *est l'œuvre de la* Franc-Maçonnerie.

Si donc nous voulons savoir ce que le Radicalisme *nous réserve, notre premier soin doit être de chercher quelles ont été et quelles sont les doctrines de la* secte maçonnique.

C'est ce que nous avons fait.

Voulant couper court à toute polémique, nous nous sommes bornés, dans les deux premières parties de ce travail, à recueillir et à grouper les aveux des sectaires eux-mêmes.

La troisième partie est l'œuvre d'un homme qui a été mêlé pendant assez longtemps aux menées dissolvantes des Loges. *Son témoignage emprunte à cette circonstance une autorité toute particulière.*

« *Mes* révélations », *nous écrivait-il ces jours derniers,* « *irriteront la secte, car elles sont l'expression fidèle* « *de la vérité; mais, quoi qu'il arrive, je n'hésiterai pas* « *à en maintenir l'exactitude, et à porter aux* Arrière-« Loges *le défi de se laver des accusations que je dirige* « *contre elles.*

Puis il ajoutait :

« *Je ne parle pas de la* tourbe maçonnique. *Elle ne* « *saurait avoir aucune autorité dans la question qui* « *nous occupe : croire sans preuves, obéir aveuglément,* *se compromettre au besoin, en se faisant l'instrument* « *passif de la puissance mystérieuse qui la dirige :* « *tel est le rôle humiliant qu'elle est condamnée à* « *jouer* ».

La Franc-Maçonnerie *est une société secrète ;*

Elle s'attaque à tout principe religieux ;

Elle travaille sans cesse à miner sourdement les bases sur lesquelles repose la société ;

Elle fait fi du patriotisme *et n'hésite jamais à sacrifier son pays à ses passions.*

De nos jours, en particulier, ne prenant conseil que de son fanatisme, elle ne néglige rien pour abaisser la France et la livrer, s'il le faut, pieds et poings liés, aux chefs de la Maçonnerie prussienne. — *C'est de* Berlin, *depuis quelques années, que lui vient la* lumière.

Voilà, en peu de mots, les quelques vérités que les auteurs de cet opuscule se sont attachés à établir.

Comment se fait-il qu'en présence d'un pareil état de choses, le gouvernement se refuse à toute répression?

Y aurait-il dans les régions du Pouvoir une mystérieuse influence capable d'arrêter le bras de la justice?

Peut-être!

Eh bien, que les hommes d'ordre, que les honnêtes gens qui croient à quelque chose et ne tiennent pas à voir la société s'effondrer sous les efforts continus de la secte, se réunissent enfin et réclament énergiquement la suppression de la Maçonnerie.

LA FRANC-MAÇONNERIE

ÉTAT DE LA QUESTION

La plupart des événements qui se sont accomplis, dans le monde, depuis les dernières années du règne de Louis XV, et la majeure partie de ceux dont nous sommes en ce moment les témoins attristés, ne peuvent s'expliquer d'une manière satisfaisante que par l'action continue des sociétés secrètes. C'est ce que nous allons essayer d'établir.

Voulant faire preuve d'une scrupuleuse impartialité, nous nous bornerons à invoquer le témoignage des écrivains autorisés de la secte, et alors seulement que leurs affirmations n'ont été l'objet d'aucun démenti.

1° *La Franc-Maçonnerie s'occupe-t-elle de religion?*

2° *La Franc-Maçonnerie a-t-elle un but tout à la fois politique et social?*

3° *Quels sont les faits que l'on peut mettre à la charge de la Franc-Maçonnerie avant et pendant la première Révolution française, sous le premier Empire, sous la Restauration, en 1830, en 1848, en 1852, et depuis cette époque jusqu'à nos jours?*

Telles sont les questions que nous avons à résoudre.

Ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous suivre avec quelque attention ne tarderont pas à voir que la Franc-Maçonnerie n'est point aussi inoffensive qu'on se plaît à le supposer. Une fois de plus, ils pourront se convaincre de la sagesse de l'Eglise qui a su, dès le principe, se rendre exactement compte des tendances inavouées et inavouables de cette vaste association et les signaler à la vigilance des pouvoirs établis.

Mais, avant d'aborder les divers points que nous venons d'indiquer, nous rappellerons aussi brièvement que possible les origines de la Franc-Maçonnerie. Ces origines sont obscures, si bien que les initiés eux-mêmes sont divisés sur ce point. Cela étant, notre rôle se bornera à celui de simple rapporteur.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

La Franc-Maçonnerie avant la Révolution de 89

La première société maçonnique établie en France ne remonte pas au delà de 1725. Ce fut vers cette époque seulement que Derwent-Vaters fonda une loge à Paris. En peu de temps cette loge réunit plus de six cents membres. Le nombre des Francs-Maçons grandissant toujours, des Loges nouvelles ne tardèrent pas à se former. Après Derwent-Vaters lord d'Harnouester en fut le grand-maître. Le duc d'Antin lui succéda en 1738.

La Maçonnerie peut se diviser en trois classes : la Maçonnerie hermétique, la Maçonnerie cabalistique, et la Maçonnerie éclectique.

Chacune de ces branches se distingue de l'autre par un enseignement particulier, quoique leur but soit absolument le même.

La doctrine des Maçons hermétiques est renfermée tout entière dans ce passage d'Hermès Trismégiste :

« Tout est partie de Dieu ; si tout en est partie, tout est Dieu. Ainsi, tout ce qui est s'est fait soi-même et ne cessera jamais d'agir ; car cet agent ne peut se reposer. Et comme Dieu n'a point de fin, de même son ouvrage n'a ni commencement ni fin ».

C'est le panthéisme avec toutes ses conséquences religieuses et sociales.

Les Maçons cabalistiques ont emprunté à Manès son bon et son mauvais principe, escortés chacun de bons et de mauvais génies qui habitent les planètes et exercent de là sur les humains une influence conforme à leur nature. Les Maçons Rose-Croix et les Martinistes appartiennent en général aux Maçons de la Cabale.

Les Francs-Maçons éclectiques sont ceux qui, après avoir passé par tous les grades, ne s'attachent à aucun système religieux, mais se forment une croyance particulière composée de diverses erreurs empruntées un peu partout et réunies en un corps de doctrine.

Le prince de Conti ayant été initié, on lui donna le titre de grand-maître, afin d'échapper à la colère de Louis XV, qui ne voyait pas de bon œil ces dangereuses nouveautés. Son rôle, d'ailleurs, se borna toujours à celui de paratonnerre, le seul que les Maçons pussent lui confier sans imprudence.

Parmi les sophistes qui, les premiers, entrèrent dans les loges, nous devons citer Condorcet, Lalande, Menou, Lafayette, Chapellier, Mirabeau, Dupui, Banneville, Volney, Fouchet, Bailly, Guillotin, Sieyès, etc.

L'aristocratie, par je ne sais quel aveuglement fatal, se laissa aller à ce nouveau courant. Ces malheureux rejetons de la vieille et chevaleresque noblesse de France ne voyaient dans la Maçonnerie qu'un premier essai de mutualité, ou, tout au plus, une société de libres-penseurs issue de la Régence.

Le Grand-Orient, espèce de bureau central d'où émanaient tous les ordres que les chefs avaient à transmettre

aux Loges de province, était l'âme de la société. Le Grand-Orient formait, en outre, une espèce de cour suprême où se jugeaient les différends de la secte. Chaque semestre, on y envoyait les diverses cotisations des Frères, cotisations au moyen desquelles les affiliés parvinrent à réunir des sommes considérables.

La loge de la rue Coq-Héron était celle qui, après le Grand-Orient, avait le plus d'importance. Sieyès et Condorcet en faisaient partie. Le duc de Larochefoucauld en était président. Vint un jour où, les yeux du malheureux s'étant dessillés, il cessa de se rendre aux réunions. Sieyès et Condorcet devinrent alors les chefs de cette loge, où se réunissaient tous les Arrière-Maçons de la capitale.

« Le club de la Propagande », dit Girtaner (1), « est très-différent du club appelé des Jacobins, quoique tous les deux se mêlent souvent ensemble. Celui des Jacobins est le grand moteur de l'Assemblée nationale. Celui de la Propagande veut être le moteur du genre humain. Ce dernier existait déjà en 1786

« Le grand objet du club propagandiste est d'établir un ordre philosophique, dominant sur l'opinion du genre humain. Pour être admis à cette société, il faut être partisan de la philosophie à la mode, c'est-à-dire de l'athéisme dogmatique, ou bien ambitieux, ou mécontent du gouvernement. La première chose requise, lors de l'initiation, est la promesse du plus profond secret. On dit ensuite que le nombre des adeptes est immense ; qu'ils sont répandus sur toute la terre ; que tous sont sans cesse occupés à découvrir les faux Frères pour se délivrer d'eux et se défaire de ceux qui trahiraient le

(1) Girtaner était membre de cette Loge. Ses renseignements doivent donc être exacts.

secret. L'aspirant doit promettre de n'avoir lui-même rien de caché pour ses Frères, de défendre toujours le peuple contre le gouvernement, de s'opposer constamment à tout ordre arbitraire, de faire tout ce qui dépendra de lui pour introduire une tolérance générale de toute religion.

« Il y a dans cette société deux sortes de membres : les contribuables et les non-payants. Les premiers fournissent au moins trois louis d'or par an, et les riches doublent la contribution. Le nombre des payants est d'environ cinq mille : tous les autres s'engagent à propager partout les principes de la société et à tendre toujours à son objet. Ces derniers sont au moins cinquante mille.

« En 1790, il y avait, dans la caisse de l'Ordre, VINGT MILLIONS DE LIVRES, ARGENT COMPTANT ; suivant les comptes-rendus, il devait s'y trouver dix millions de plus avant la fin de 1791.

« On ne saurait nier », disent les adeptes, « que l'oppression sous laquelle vivent les hommes ne soit affreusement barbare. C'est à la lumière philosophique à réveiller les esprits, à répandre l'alarme contre les oppresseurs. Cela une fois fait, il n'est plus question que d'attendre le moment favorable, celui où les esprits seront généralement disposés à embrasser le nouveau système, qu'il faudra alors faire prêcher à la fois dans toute l'Europe. S'il est des opposants, il faudra les gagner ou par la conviction ou par le besoin. S'ils persévèrent dans leur opposition, il faudra les traiter comme on traite les Juifs, et leur refuser partout le droit de bourgeoisie ».

On organisa, quelque temps avant la Révolution, une loge maçonnique dont les membres se donnèrent le nom d'*Amis des Noirs*. Sous prétexte de travailler à l'abolition de l'esclavage, les chefs de ce nouveau conciliabule cherchèrent à organiser le mouvement insurrectionnel qu'ils

méditaient. Pour réussir plus sûrement, ils appelèrent à eux tous les mécontents de l'époque. Leur choix ne fut pas toujours heureux, et, parmi les hommes qu'ils s'adjoignirent, il y en eut qui refusèrent d'accepter leurs principes. Mal leur en prit ; car les Francs-Maçons ne cessèrent de les poursuivre de leur vengeance. Le marquis Beaupoil de Saint-Aulaire nous a laissé, à ce sujet, quelques détails des plus instructifs :

« J'ai su », écrit-il, « que le lendemain de mon abdication, la séance roula sur les moyens de me punir de ce qu'ils appelaient trahison. Les conseils étaient violents ; Mirabeau n'opina encore que pour les moyens de me discréditer par la calomnie, de me faire regarder comme un homme dangereux, et sur la foi de qui on ne pouvait se reposer. Carra et Gorsas se chargèrent de la commission ; leur plume assaisonna la calomnie des diatribes les plus violentes contre moi. Quand le temps des proscriptions fut arrivé, mon nom se trouva en tête de toutes les listes des gens à massacrer ».

Le Comité régulateur ou des *Amis des Noirs* faisait passer ses délibérations au *Grand-Orient* qui les adressait, à son tour, aux vénérables des Loges de province. Les premières instructions que ces derniers reçurent étaient accompagnées d'une lettre dont mes lecteurs seront bien aises de connaître le texte :

« Aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, vous en accuserez la réception. Vous y joindrez le serment d'exécuter fidèlement et ponctuellement tous les ordres qui vous arriveront sous la même forme, sans vous mettre en peine de savoir de quelle main ils partent ni comment ils vous arrivent. Si vous refusez ce serment, ou si vous y manquez, vous serez regardé comme ayant violé

celui que vous avez fait à votre entrée dans l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de l'*Aqua Tophana* (le plus efficace des poisons). Souvenez-vous des poignards qui attendent les traîtres ».

Jusqu'alors les Francs-Maçons s'étaient recrutés dans les classes les plus intelligentes de la société. Ils avaient, sous ce rapport, débuté comme les philosophes.

Mais le moment est venu de songer au peuple. Pour assurer le triomphe de l'athéisme et bouleverser le monde, les théories ne suffisent pas ; il faut à la volonté perverse des novateurs des bras qui la secondent.

Cultivateurs et artisans furent enrôlés par les adeptes et façonnés, dans le secret des loges, pour l'œuvre sanglante que les sophistes méditaient depuis si longtemps. Sur ces entrefaites une force nouvelle vint se joindre aux philosophes et à la Franc-Maçonnerie ; je veux parler des Illuminés d'Allemagne, l'une des sectes les plus dangereuses qu'ait enfantées le génie du mal.

Voici ce qu'en dit Blumenhagen :

« Un professeur, nommé Adam Weisshaupt, fonda en Bavière l'Ordre des Illuminés : la lumière, dans l'acception la plus étendue du mot, était son but avoué. Mais le monstre n'avait pour mobile secret que l'égoïsme et la soif de la domination ; leur maudit avorton n'était que la révolution sous le manteau de la philosophie. Sans être Maçons dans le principe, les Illuminés surent s'emparer de la plupart des Loges ; les Maçons les plus estimés furent fiers du titre d'Illuminés, jusqu'à ce que le gouvernement, avec une sage sévérité, déchira les voiles de leurs mystères, prévint l'exécution de leurs projets sinistres, et expulsa les adeptes dans un pays voisin, où leurs torches infernales surent trouver un aliment à la combustion et

une sécurité plus complète. Ce fut vers la France que cette expédition des Argonautes se dirigea ; mais, au lieu de tuer un dragon et de conquérir la toison d'or de la liberté spirituelle, ces hommes, si fiers de leur célébrité, se livrèrent à l'incubation d'une couvée de dragons. Comme une troupe d'animaux carnassiers, leurs dignes rejetons se répandirent sur la surface du monde, et remplirent la terre d'horreurs et de crimes inconnus jusqu'alors. Nulle part autant que dans ce pays on n'a abusé de la Franc-Maçonnerie. Auparavant elle était réduite, par ses jongleries grossières, au rôle d'un charlatan ; son esprit était détrempé en trente et quelques grades de chevaliers ; son but n'était plus que l'imposture et la cupidité la plus sordide. Puis nous avons vu dans le jacobinisme et le terrorisme un fratricide Egalité et un Robespierre, buveur de sang. Nous les avons vus à d'infâmes autels remplacer le maillet du maître par la hache du bourreau ; nous les avons entendus prêcher le régicide et l'athéisme. *Le Chevalier du poignard* qui, du temps des Stuarts, était, en Italie et en France, le plus haut grade de l'Ordre, put exercer réellement ses exécrables fonctions ; les Frères qui, dans les Loges, avaient été instruits à transpercer par le fer un mannequin placé dans une caverne, montrent au grand jour l'adresse qu'ils ont acquise et frappent avec la soumission d'un souple écolier (1) ».

Blumenhagen parle ensuite de l'Espagne et de l'Italie. Il avoue que dans le premier de ces deux royaumes la *Franc-Maçonnerie dépassa les bornes qu'elle aurait dû respecter.*

Puis il ajoute :

« Les derniers événements qui se sont accomplis en Italie présentent un désolant contraste. A quoi bon nous

(1) Guill. Blumenhagen : *La Maçonnerie et l'Etat.*

dissimuler à nous-mêmes que les Carbonari sont les enfants pervers de la Maçonnerie, et que leurs Loges, remplies d'un trouble sauvage, sont appuyées sur nos temples comme l'amère noix de galle croît sur le noble chêne (1) »

(1) Guill. Blumenhagen : *La Maçonnerie et l'Etat.*

PREMIÈRE PARTIE

Fanatisme anti-religieux de la Franc-Maçonnerie

Abordons maintenant la première question que nous nous sommes posée, et voyons si la Franc-Maçonnerie s'occupe de religion, contrairement à ce que voudraient nous persuader les Maçons de nos jours.

Ici encore nous nous bornerons à invoquer l'autorité des membres les plus illustres de l'Ordre.

Chemin-Dupontès, dans un écrit que les sommités maçonniques ont couronné, s'exprime en ces termes :

« Que ne puis-je me livrer aux développements nécessaires pour comparer le culte maçonnique aux autres systèmes religieux ! Je démontrerais par nos principes, par nos cérémonies, par l'appareil même de nos temples, que nous avons conservé ce qu'il y a de plus pur, de plus raisonnable, dans les cultes anciens et modernes (1) ».

Nous lisons dans le *Bulletin du Grand-Orient* (juillet, 1848, p. 172) :

« De même qu'il y a un droit naturel qui est la source de toutes les lois positives, de même il y a une religion universelle qui renferme toutes les religions particulières du

(1) *Encyclopédie maçonnique*, v. II, p. 22.

globe. C'est cette religion universelle que nous professons».

Rebold est encore plus explicite :

« Pourquoi donc la Franc-Maçonnerie, instituée dès son origine comme une société civile et religieuse, a-t-elle eu de tout temps des temples qu'elle a consacrés, comme cela se pratique dans toutes les religions ? Pourquoi a-t-elle son culte propre, ses symboles particuliers ? Dans ses cérémonies, ne rend-elle pas aussi hommage à l'Etre suprême, qu'elle n'appelle, il est vrai, ni Jéhovah, ni Dieu, ni Allah, parce que, comme elle admet dans son sein des hommes de tout pays, et partant, de croyances différentes, elle doit représenter la Divinité sous une forme générale, compréhensible pour tous, mais qu'elle nomme le Grand Architecte de l'univers, parce qu'elle regarde l'univers comme la plus belle, la plus parfaite architecture? »

Enfin, le 14 janvier 1848, le Grand-Orient de France proposait aux adeptes la solution d'une question ainsi conçue :

« Comment rendre à la Maçonnerie le caractère religieux qui lui est propre (1) ? »

Par ce qu'on vient de lire, il est facile de voir que les sociétés maçonniques, de quelque nom qu'elles s'affublent, ne se désintéressent pas des questions religieuses. Nous pouvons ajouter, preuves en main, qu'elles sont violemment hostiles à l'Eglise catholique.

« Maçonnerie et Catholicisme », lisons-nous dans *Le Présent et l'Avenir de la Franc-Maçonnerie* (Leipsig, 1854, p. 116),

(1) Rebold : *Hist. des trois Gr.-Loges*, p. 210.

« s'excluent mutuellement. Supposer une Maçonnerie chrétienne serait supposer un *cercle carré, un carré rond* (1) ».

L'*Humanitaire*, organe accrédité du Grand-Orient de Palerme, n'est pas moins catégorique :

« La Maçonnerie », dit-il, « aspire à rétablir la question religieuse dans ses véritables termes. La religion défigurée, profanée par les prêtres, doit s'élever à la hauteur de la morale universelle. La Maçonnerie voit la religion, non pas dans les différentes sectes religieuses qui divisent les peuples, mais dans les principes éternels de justice et d'amour qui lient les hommes entre eux. Elle se sépare du prêtre pour se rapprocher de la vérité ; elle la révère non pas dans des pratiques puériles, mais dans le sanctuaire de la conscience. De ces prémisses jaillit logiquement le grand principe de la liberté des consciences ».

Nous lisons dans la *Revue maçonnique* de janvier 1818, à la page 31 :

« Lorsqu'on attaque le côté religieux de l'Ordre, on combat une chimère. A l'exception de quelques Loges particulières, la grande majorité de l'Ordre, non-seulement n'admet pas le christianisme, mais encore le *combat à outrance* ».

La *Voix de l'Orient*, que nous avons déjà citée, s'exprime en ces termes :

« Pourquoi, dans tout le rituel maçonnique, ne découvre-t-on pas la moindre trace du Christianisme religieux ? Pourquoi le nom du Christ n'est-il pas proféré une seule fois ni dans les serments, ni dans la prière récitée avant l'ouverture de la Loge de table ? Pourquoi dans

(1) *La Voix de l'Orient*, Manuel pour les Francs-Maçons.

toute la Maçonnerie ne rencontre-t-on pas un seul symbole chrétien ? Pourquoi exclusivement le compas, l'équerre et la perpendiculaire ? Pourquoi n'y voit-on pas figurer la croix et les autres instruments de supplices soufferts par les martyrs ? Pourquoi, au lieu des mots : « Sagesse, Force, Beauté », n'a-t-on pas adopté la devise : « Foi, Espérance, Charité ? » C'est parce qu'une Maçonnerie chrétienne est aussi impossible qu'un cercle carré ».

Boerne écrit de son côté :

« La domination naquit et avec elle l'esclavage. Après cela, les méchants s'effrayèrent et tinrent un conseil criminel : — *Notre royaume devrait-il donc s'écrouler ? N'est-il pas évident que la lutte que nous croyions éteinte se rallume de nouveau ? Et le ciel n'a plus de foudres pour anéantir le monde !* — Ils cherchèrent ces foudres et ils les trouvèrent. Ce qu'il y a de plus sacré au ciel et sur la terre, le bien le plus précieux que l'homme possède, ils le ravirent effrontément, le jetèrent au milieu du champ de bataille, et le feu de la guerre flamboya de nouveau. Quel était cet objet sacré qui devait servir de jouet à leur folie ? Comment s'appelait cet objet divin que l'homme dégradait jusqu'à en faire l'instrument de sa perversité ? — Comment il s'appelait ?... Que personne ne me demande ce nom. Dans cet asile de la paix et du bonheur (la Loge l'*Aurore naissante*), je n'ose prononcer ce mot qui, comme une horrible magie, écarte le voile qui couvre un passé sanglant. Je n'ose prononcer ce mot qui, en peu de syllabes, rappelle le comble de l'horreur : assassinat, assassin, assassiné : le CHRISTIANISME ! »

Nous allons extraire quelques passages d'un discours prononcé dans la loge de Liége, il y a peu d'années. On pourra se convaincre, en les lisant, de la haine que les Francs-Maçons ont vouée au catholicisme :

« L'esprit humain, aveuglé par la théologie », dit l'orateur, « n'a fait aucun pas en avant.

« La superstition influa sur tout et servit à tout corrompre.

« La philosophie, guidée par elle, ne fut plus qu'une science imaginaire.

« Dans toutes les difficultés on fit intervenir la Divinité, et, dès lors, les choses ne firent que s'embrouiller de plus en plus; rien ne put les éclaircir.

« De là les schismes en théologie, en philosophie; de là les religions inventées par des *imposteurs* plus ou moins habiles. Si la religion chrétienne était prouvée venir de Dieu ou de la nature (puisque ces mots signifient le même agent), il faudrait l'admettre avec soumission, et d'ailleurs elle se trouverait parfaitement en rapport avec notre organisation et avec la nature, puisqu'elle en proviendrait.

« Permettez-moi, mes frères, de vous entretenir un instant de ce sujet.

« La naissance et les progrès de cette religion montrent son humanité; l'examen des dogmes et de la morale qu'elle enseigne décèle suffisamment son auteur; puisque ce qu'elle a de bon est pillé chez les auteurs païens et que, dans ce qu'elle a de singulier à son instituteur, elle ne vaut rien.

« Avant que de prouver l'existence de la religion, *il faudrait prouver l'existence de Dieu,* de ce Dieu qui a parlé aux hommes et qui leur a dit exactement les mêmes choses que l'on nous propose comme articles de foi, en rapporter les termes; si la révélation s'est faite par écrit, montrer les originaux, les produire en caractères ineffaçables, intelligibles à tous et revêtus du sceau de la Divinité de qui on les tiendrait.

« Et, quant à ses ministres, la mauvaise conduite du sacerdoce en général et la scélératesse d'un grand nombre de particuliers qui le composent dégradent la majesté du *premier Etre qu'on suppose* et anéantissent le respect que

le préjugé lui dévoue. On ne se persuade pas assez qu'une source aussi pure puisse produire autant de saletés, et la conséquence que des esprits attentifs ont tirée de la contradiction qui est entre le caractère des prêtres et leur conduite générale et particulière, est le grand principe du discrédit dont ils sont couverts ».

Et plus loin :

« Quand la religion chrétienne serait encore dégagée de ce sacerdoce brutal, de ses plates momeries et de son inquisition scandaleuse, comme elle n'en serait pas plus vraie, elle ne serait point de rigueur. Les gens instruits ne lui devraient jamais que le respect extérieur, et laisseraient au vulgaire ces bas motifs d'être vertueux, ces peines et récompenses et cette éternité chimérique de bonheur ou de malheur ».

Ainsi, d'après l'orateur que nous citons, la théologie a aveuglé l'esprit humain, l'existence de Dieu est loin d'être prouvée, tout ce que le christianisme renferme de bon nous vient des auteurs païens, le clergé catholique est un ramassis de scélérats, et les céremonies du culte doivent être considérées comme de plates momeries. Quant aux dogmes de la spiritualité de l'âme, des peines et des récompenses, enseignés par l'Eglise, les hommes éclairés doivent refuser de les admettre, parce qu'ils ne sont dignes que des intelligences vulgaires.

Le discours de l'orateur se termine par l'exhortation que voici :

« Le bonheur de tous nous impose l'obligation sacrée de combattre le fléau de l'espèce humaine, la SUPERSTITION (c'est-à-dire le catholicisme), et de lui substituer le code sublime de la morale et de la nature ».

Cette lutte de la Franc-Maçonnerie contre l'Eglise doit être aussi ardente qu'effective. D'après le rituel du grade de chevalier Kadosch, le récipiendaire est obligé de percer un serpent à trois têtes dont l'une est coiffée de la tiare.

Le F.·. Ragon, expliquant le sens de cette cérémonie, s'exprime en ces termes :

« Le poignard, qui effraie la foule ignorante des Maçons, n'est pas cette arme que nous abandonnons aux mains jésuitiques ; mais il n'est autre chose que le poignard mythriaque, la faulx de Saturne ; ainsi cet attribut des élus rappelle de nouveau aux parfaits initiés l'empire dominant du bien et du mal, symbolisés par le manche qui est *blanc* et par la lame qui est *noire*. Cette arme, au moral, rappelle aux grands élus qu'ils doivent continuellement travailler à combattre et détruire les *préjugés*, l'*ignorance* et la *superstition* ».

Nous avons le regret d'ajouter que la Franc-Maçonnerie contemporaine, loin de renier les doctrines que nous venons d'exposer, pousse encore plus loin la haine de tout principe religieux. C'est ce que nous allons démontrer, au moyen de citations dont personne ne songera à contester la valeur.

Tout le monde sait que le roi Léopold était Franc-Maçon. A sa mort, le Grand-Orient de Belgique lui rendit les honneurs funèbres. Parmi les inscriptions dont la Loge était ornée, on lisait celle-ci : L'AME ÉMANÉE DE DIEU EST IMMORTELLE. Les Frères de Louvain ne trouvèrent pas de leur goût cette profession de foi. Ils accusèrent le Grand-Orient de méconnaître la liberté de conscience, en affirmant d'une manière officielle le dogme de

l'existence de Dieu et celui de l'immortalité de l'âme. On essaya, mais en vain, de calmer l'irritation des esprits. Le Grand-Comité dut intervenir. Il trancha la question de la manière la plus simple; il rappela que :

« Dès l'année précédente, le Grand-Orient avait, dans une circulaire adressée à toutes les Loges de son obédience, professé le principe de la liberté de conscience la plus étendue, et que, par suite, il ne lui appartenait pas d'établir, en fait de religion ou de philosophie, un corps de doctrine auquel les Frères soient tenus de se conformer... Si le principe de l'immortalité de l'âme », continue le Grand-Comité, « apparaît dans les rituels, ou dans les formulaires; si l'idée de Dieu s'y produit sous la dénomination du Grand Architecte de l'univers, *c'est que ce sont là des traditions de l'Ordre;* mais jamais le Grand-Orient n'a imposé ni proclamé un dogme sur aucun de ces points. De notre temps », poursuit-il, « il serait puéril de s'attacher, *sous prétexte d'une formule qui ne lie aucune pensée et n'enchaîne aucune conscience,* à soulever des questions qui ne peuvent conduire à aucune solution (1) ».

Il est donc bien entendu qu'aux yeux de la Maçonnerie belge l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme doivent désormais être reléguées parmi les curiosités du musée des antiques, et si la Loge du Grand-Orient se permet encore d'en parler, ce n'est qu'à titre de souvenir.

La même question fut soulevée en France en 1865. Il s'agissait de savoir si l'on supprimerait ou si l'on conserverait la célèbre formule : *A la gloire du Grand Architecte de l'univers.* Le F.·. Brémond, un des plus hauts

(1) *La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité.*

dignitaires de l'Ordre, s'exprima ainsi devant la *Constituante*, au tribunal de laquelle on avait déféré le litige :

« Si nous cherchons nos origines dans les mystères de l'antiquité, il faut bien reconnaître que la tradition sacrée opposée au polythéisme vulgaire, reposait sur deux croyances supérieures : l'existence d'un Dieu unique, l'immortalité de l'âme. Ces deux croyances, la Maçonnerie NE LES IMPOSE PAS, mais ELLE LES CONSERVE et les PROCLAME, comme elle tient à honneur de proclamer et de conserver sa devise qui dit tous les hommes libres, égaux et frères ».

L'assemblée de 1867 s'associa sans hésiter à cette théorie qui ne diffère pas sensiblement de celle du Grand-Orient de Belgique.

La même année, le grand-maître de la Loge de Naples fit la déclaration suivante aux applaudissements des Maçons réunis :

« Nous invoquons, il est vrai, le G.·. A.·. D.·. L.·., mais ce n'est là qu'une *expression générique*, qui donne à chacun le moyen de remonter jusqu'à la cause première : le serment s'adresse aussi à cet être que chacun apprécie d'après sa croyance respective (1) ».

En d'autres termes, croyez en Dieu ou n'y croyez pas, cela nous est parfaitement égal ; nous conservons, par respect pour les traditions de l'Ordre, la formule concernant le Grand Architecte de l'univers, laissant aux Frères le soin de se moquer, si cela leur plaît, de l'être chimérique auquel la superstition a donné le nom de Dieu.

Henri Martin ayant eu la malencontreuse inspiration

(1) *Bulletin du Gr.-Orient de la Maçonnerie en Italie*, t. II, p. [illegible].

d'écrire que la Maçonnerie était déiste, deux Maçons d'une incontestable autorité, les FF.·. Caubet et Massol se hâtent de lui prouver qu'en parlant de la sorte il fait preuve d'ignorance :

« La Maçonnerie », disent-ils en forme de conclusion, « est une institution basée sur le droit, soustraite à tout joug d'Eglise et de sacerdoce, à tous les caprices des révélateurs et à toutes les hypothèses des mystiques (Henri Martin un mystique !!!). Sa force consiste tout entière dans sa spontanéité, dans sa liberté, et cette liberté fait de la Maçonnerie une association souverainement progressive, ouverte à tous les mouvements généreux de l'opinion, et créée par conséquent pour des initiatives puissantes ».

Le Franc-Maçon Rey, de la Loge *l'Avenir*, a fait une profession de foi d'où l'équivoque est exclue :

« Attendu », dit-il, « que le bien ne saurait exister en dehors du vrai et qu'il n'existe pas de vérité en dehors de celle qui nous vient par la science ; qu'il importe de séparer la morale progressive et scientifique des dogmes surannés, condamnés par la raison et réprouvés par le sentiment ; que la conscience rejette les doctrines religieuses qui régissent l'homme par la peur ; que ces doctrines ont désuni les hommes, en faussant la morale et en corrompant la notion du droit..... ; que la communauté d'action, en donnant l'exemple, soutien et force, peut seule rendre facile la lutte d'une vie rationnelle contre l'habitude et les préjugés, les soussignés, rompant avec les doctrines qu'ils renient en principe, s'obligent à ne recevoir de sacrements d'aucune religion ».

Le F.·. Garrisson, de son côté, s'écrie :

« Est-ce que Proudhon, un des plus grands esprits de ce siècle, n'a pas été Maçon? Est-ce que les jeunes du Congrès de Liége n'ont pas été reçus Maçons? Si certainement; nous leur avons tendu la main et nous leur avons dit : «Travaillez avec nous». — Or, Proudhon était athée, et les étudiants du Congrès de Liége n'ont pas hésité à affirmer que *la morale évangélique est fausse et conduit à la dépravation des esprits;* qu'il *faut mettre en pièces le galetas du ciel;* que *la révolution est le triomphe de l'homme sur Dieu;* que *le culte de l'avenir est l'athéisme; etc.; etc.* ».

« L'idée de Créateur », dit le F.·. Frapolli, « est un produit de l'ignorance; de là la Toute-Puissance d'un Dieu personnel hypothétique, Père éternel ou Dieu barbu; de là l'abjection attribuée aux créatures, la domination et la servitude, la lutte et le désordre dans le monde (1) ».

On se plaît quelquefois à représenter les Francs-Maçons comme formant une société plus ridicule que dangereuse, et dont les grotesques momeries ont puissamment contribué à grossir la réputation auprès des simples d'esprit.

La Maçonnerie est, au contraire, une coalition de sectaires fanatiques et militants.

« Une grande mission est confiée aux Maçons », disait Méri Fortani aux membres de la Loge de Lucques, « celle de déraciner les préjugés anciens, de combattre l'obscurantisme, de dévoiler au peuple crédule et trompé les perfides menées des Jésuites et des Paulistes, de l'arracher aux mains de ces rétrogrades pour le faire entrer dans la voie du progrès, et le moraliser par l'instruction, de proclamer la foi maçonnique, de tenir son drapeau

(1) *Bulletin du Gr.-Orient de la Maçonnerie italienne* (décembre, janvier, 1864, 1865).

haut et ferme. En vain les fils des ténèbres cherchent-ils à l'abattre : la lutte entre ceux-ci et les apôtres de la lumière ne saurait être de longue durée ».

Les citations qu'on vient de lire suffisent et au delà pour démontrer aux plus incrédules que le but de la Franc-Maçonnerie, considérée sous le rapport religieux, est de ruiner toute croyance dans l'esprit du peuple, et de nous ramener vers un état beaucoup plus redoutable que la barbarie.

DEUXIÈME PARTIE

I

La Franc-Maçonnerie est une société politique. Ses tendances anti-sociales

La Franc-Maçonnerie s'occupe de politique aussi bien que de religion. Je n'hésite même pas à affirmer que les chefs de la secte ne poursuivent la destruction des croyances religieuses que pour réaliser plus facilement leurs rêves politiques.

Pour faire la preuve de ce que j'avance, je me bornerai, ici encore, à citer le témoignage des Francs-Maçons eux-mêmes.

« Est-ce par reconnaissance », dit le F.·. Ragon, « pour les services que notre institution a rendus à l'ordre civil que les puissances suprêmes des divers rites maçonniques s'occupent elles-mêmes, *de temps à autre,* de politique? Ce n'est pas toutefois dans l'intention de voir les membres de l'Ordre s'en occuper, car la place qu'on leur laisse est bien innocente; mais ces hauts Frères, plus politiques que Maçons, souvent plus esclaves que libres, désirent prouver au gouvernement de chaque année que l'institution qu'ils dirigent marche dans le sens de la politique du jour ».

Voilà ce qui s'appelle parler sans ambages : les chefs que la Maçonnerie accepte des gouvernements ne sont pas des Francs-Maçons proprement dits. Ils ne doivent être considérés que comme des agents politiques désireux de tranquilliser le pouvoir sur les tendances de la secte.

« Si je vous déroulais », continue le même écrivain, « la liste des mots d'ordre qu'ont fait circuler, dans cet Orient, les prétendues suprêmes puissances qui ont surgi dans ces derniers temps, vous reconnaîtriez mieux cette vérité : *que tous les chefs maçonniques se mêlent de politique, malgré la défense faite aux adeptes de s'y livrer* (1) ».

Il serait difficile de démontrer d'une manière plus péremptoire la stupidité des gouvernements qui croient pouvoir utiliser au profit de leurs idées politiques les influences occultes de la Franc-Maçonnerie.

L'*Astrée,* un des organes autorisés de la secte, fait les mêmes aveux que le F.·. Ragon :

« La Franc-Maçonnerie », dit-il, « *s'appuie presque sur le trône lui-même par le moyen d'hommes honorables qui s'associent à nos projets.*

« Jusqu'à maintenant vous avez dignement travaillé non-seulement au bien de vos Frères, mais encore au salut du monde entier. Grâce à votre impulsion, l'auguste génie de l'indépendance, qui embrase tout cœur généreux, a parcouru l'univers et enflammé tous les peuples. Par vous, le noble élan qui affranchit les nations est devenu plus général, et c'est à votre appui que les peuples doivent de voir leurs chaînes brisées.

« Oui, disons-le sans détour, c'est à l'influence de la

(1) Ragon : *Cours philosophique et int.*, p. 381 et suiv.

Maçonnerie *qu'il faut attribuer les grands événements politiques*, les heureuses transformations qui ont donné à la plus grande partie des peuples de l'Europe des monarchies constitutionnelles, et ont rendu à l'indépendance presque tout le continent américain. Semblable au feu sacré de Vesta, elle a entretenu dans ses temples les saintes maximes du libéralisme ».

Ailleurs, la même Revue prend le ton de la menace :

« Malheur aux souverains qui s'obstineraient à ne pas appliquer les principes de la Maçonnerie ! La réforme religieuse du XVI[e] siècle et la Révolution française sont là pour apprendre aux peuples, comment ils doivent revendiquer leurs droits. Au jour marqué, les Maçons sortent de leurs temples et renversent tout ce qui fait obstacle à leurs desseins. Et pourquoi pas ? Les révolutions ne sont que des crises dans l'histoire du développement de chaque nation ».

Comme si cela n'était pas assez clair, l'auteur ajoute les réflexions suivantes :

« Si le pouvoir s'obstine à maintenir une chose que l'esprit de l'époque repousse et qui est usée par le temps, il faut, d'après les lois de la dynamique, qu'un pouvoir plus fort s'élève, brise ces entraves, et fasse exécuter les lois de la fatalité (1) ».

La *Revue maçonnique* ne parle pas avec moins de clarté ; lisez plutôt :

« La Maçonnerie ne doit pas se borner à inculquer aux Frères des idées étroites de politique. L'organisation

(1) *Astrée*, 1845.

de cette institution républicaine et sociale doit servir de modèle aux nouveaux régimes politiques (1) ».

Blumenhagen, que nous avons déjà cité, professe les mêmes idées relativement au rôle politique de la Franc-Maçonnerie, dans un discours qu'il prononça en 1820 :

« L'enfance et l'adolescence de l'Ordre sont passées. Il est parvenu à l'âge de la virilité; avant qu'il ait achevé son troisième siècle d'existence, le monde reconnaîtra ce qu'il est. C'est pourquoi, prévenant le temps et le jugement du monde, veillez sur l'esprit de l'association. Que nos édifices s'élèvent dans tous les coins du monde; que l'Ordre s'établisse solidement dans le cœur de chaque pays. Lorsque dans tout l'univers brillera le temple maçonnique, que l'azur des cieux sera son toit, les pôles ses murailles, le trône et l'Eglise ses colonnes, alors les puissants de la terre devront eux-mêmes s'incliner, abandonner à nos mains la domination du monde, et laisser aux peuples la liberté que nous leur avons préparée. Que le maître du monde nous accorde encore un seul siècle, et nous aurons atteint le but si ardemment désiré, et les peuples ne chercheront plus leurs princes que parmi les initiés. Mais pour cela il est nécessaire que le travail ne se ralentisse jamais, et que chaque jour la construction de l'édifice fasse des progrès! Plaçons insensiblement les pierres une à une : c'est ainsi que le mur s'élèvera par degrés, mais plus solidement ».

Fischer attribue à la Franc-Maçonnerie le progrès des idées démocratiques. Nous lisons dans le discours qu'il adressa en 1849 aux membres de la Loge d'*Apollon*, le passage suivant :

« Nos Frères ont inspiré au monde une telle confiance,

(1) *Revue maçonnique*, Manuel pour les Frères, 1823.

que nous voyons figurer leurs noms au parlement de Francfort, à la tête du gouvernement et de la chambre de la Saxe, de l'université et de la commune de Leipzig..

« Tous nos efforts doivent être consacrés au succès de la démocratie. Quelque vive que soit la résistance contre le torrent de l'esprit actuel, cependant l'aristocratie, même la plus opiniâtre, est forcée d'avouer que le système des priviléges et de la tutelle, tel qu'il existait il y a un an, est perdu d'une manière irrévocable..... La démocratie est un besoin ; ses formes doivent se développer.... La démocratie n'est autre chose que le triomphe de l'esprit humain, parvenu à son complet développement dans la majorité des peuples.

« Mais cette démocratie, telle que je viens de la dépeindre, qu'est-elle elle-même, sinon un événement auquel notre art devait nécessairement conduire, et que notre art poussera plus loin encore ? *Oui, la démocratie est notre enfant !* Ne vous en effrayez pas, c'est un fruit dont nous n'avons pas à rougir, quelque rude que son enveloppe paraisse. Oui, elle est notre enfant, enfant digne de nous, enfant riche d'espérances ! »

Le *Journal maçonnique de Vienne* (2e année) s'exprime en des termes dont rien ne saurait égaler la violence :

« Levez-vous, arrachez la couronne de la tête du conquérant et placez-la sur celle de l'innocence opprimée ; brisez les chaînes de l'esclavage qui couvrent les hommes nés libres ; apprenez l'humanité à nos bonzes ; réprimez l'orgueil des grands ; rendez à la liberté les droits qu'on lui a dérobés ; relevez l'humanité de la poussière où l'ont couchée le despotisme et le fanatisme ».

« La Maçonnerie », dit Marchal dans son *Etude critique et philosophique*, « doit créer un nouvel ordre d'idées dans les esprits, et réaliser le but que Proudhon a fixé à la politique contemporaine en ces termes : Hâter le retour aux institutions et aux principes de 1789, affirmer les

droits de l'homme, et l'incarnation de la justice dans l'humanité ».

Le même auteur ajoute :

« L'idée maçonnique entrera au sein des populations sous la forme du sentiment de la force aveugle : elle deviendra l'âme des révolutions et des sociétés secrètes, dans la signification la plus sauvage du mot ».

Ragon, tout en s'efforçant de dissimuler le rôle politique de la Franc-Maçonnerie, laisse tomber de sa plume un aveu dont l'importance n'échappera à personne :

« Dans les réunions maçonniques ORDINAIRES, on ne parle, il est vrai, ni de religion, ni de politique, *mais telle est l'admirable organisation de cette institution* protectrice *des hautes sciences*, que ses grades religieux parlent à l'intelligence de l'initié, en même temps que les formes et l'administration de cet Ordre parlent à l'esprit politique de tous les Frères.

« Les réflexions qu'elles leur suggèrent sont reportées dans le monde comme un type sûr et sacré, au moyen duquel ils cherchent à améliorer ou à détruire ce qui, dans *l'ordre religieux ou politique*, perd à la comparaison avec ce que présente l'Ordre maçonnique ».

II

Une digression à propos de la bienfaisance maçonnique

La Franc-Maçonnerie est une société politique et anti religieuse. Je crois l'avoir démontré. S'occupe-t-elle de bienfaisance ? La question peut d'autant mieux être

posée, que des écrivains autorisés l'ont résolue d'une manière négative.

Pendant un demi-siècle, et de nos jours encore, on s'est plu à représenter les Francs-Maçons comme formant une société de secours mutuels dont le but est de venir en aide aux Frères malheureux. Beaucoup de gens se sont fait initier, espérant trouver dans leur affiliation une sorte d'assurance contre les éventualités fâcheuses de l'avenir. Ceux d'entre eux que le malheur est venu frapper n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils s'étaient fait illusion.

En parlant ainsi, je ne suis que l'écho des oracles de l'Ordre. Voici ce qu'on lit à la page 368 du *Cours philos. et interpr.* de Ragon :

« Rappelons-nous surtout, mes Frères, que la Maçonnerie n'a pas constitué un corps d'individus vivant aux dépens les uns des autres. Ces mendiants, qui s'associent pour faire de la misère, oseraient-ils avouer dans quel but ils se sont fait recevoir ?

« Ils viennent audacieusement vous imposer leur détresse et le poids de leur vice, sans avoir été utiles à l'Ordre par aucun talent, par aucune vertu.

« Cette lèpre hideuse de la Maçonnerie en France démontre la coupable négligence des Loges, surtout de celles de Paris »

Un autre adepte, le F.·. Bazot, n'est pas plus doux que Ragon pour les affiliés malheureux.

« Le Maçon mendiant », dit-il dans son *Code,* « est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos Loges ; c'est un génie malfaisant qui vous obsède partout et à toute heure. Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son

insolence ne connaît ni bornes, ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie. Son parchemin est l'arrêt de mort de votre humanité. Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard, vous pourriez du moins opposer le courage au glaive assassin. Armé seulement de son titre de Maçon, il vous dit : « *Je suis Maçon, donnez-moi, car je suis votre* « *Frère, et votre loi vous ordonne de faire la charité. Donnez,* « *ou je publierai partout que vous êtes un méchant et mau-* « *vais Frère* ». Donnez, Maçons, mais apprêtez-vous à donner sans relâche, le guet-apens est permanent ».

« Ne présentez jamais dans l'Ordre », écrivait Beurnouville à Roëttiers de Montaleau, « que des hommes qui peuvent vous présenter la main et *non vous la tendre* ».

Les Loges françaises ont accepté, il est vrai, des hommes sans fortune ; mais nous devons ajouter qu'elles avaient besoin d'en user de cette façon dans l'intérêt de leurs passions politiques. Les chefs de la secte veulent, sans doute, bénéficier des résultats obtenus, mais ils chargent volontiers le populaire de l'ordre de courir les mauvaises chances de l'entreprise. Il leur faut des bras, coûte que coûte ; or, ces bras, où les trouver, sinon parmi les déshérités de la fortune ?

On exalte l'imagination des Frères malheureux, en faisant miroiter à leurs yeux les séduisantes perspectives du socialisme ; mais, en attendant que se réalisent ces rêves enchanteurs, il y a des besoins immédiats à satisfaire. De là ces exigences dont se plaignent bien à tort les farceurs politiques de l'Ordre. Je dois ajouter que les victimes de la mendicité maçonnique ne sont pas les meneurs de la secte. Ces derniers restent inconnus à la tourbe des initiés. Les dignitaires à la bourse desquels font appel les *Frères visiteurs* ne sont pas appelés d'ordinaire à bénéfi-

cier des révolutions préparées par les Arrière-Loges. Rentiers, négociants, fonctionnaires, industriels, ils ont pour mission d'alimenter la caisse de l'Ordre au profit des chefs masqués qui les font manœuvrer.

III

Les dupes dans la Franc-Maçonnerie

Il n'est pas de Maçon qui ne prétende connaître tous les secrets de l'Ordre. On lui a cependant affirmé le contraire et dans sa Loge et ailleurs. Au fond, il ne doute pas, et la preuve, c'est qu'il n'a qu'une seule ambition, celle d'être initié aux grades supérieurs.

Je l'ai déjà dit et ne cesserai de le répéter, le nombre des dupes, parmi les initiés, est à peu près incalculable.

Draeske, dans un discours qu'il prononça à la Loge de Brême en 1849, n'hésite pas à affirmer ceci :

« Il y a tel Maçon qui ne parviendra jamais à connaître notre secret, pas même par les Loges et nonobstant tous ses grades : ce n'est qu'un profane, fût-il assis à l'Orient du temple, et fût-il revêtu des insignes du grand-maître ».

Le duc de Brunswick, grand-maître de la Maçonnerie éclectique, a écrit, de son côté :

« La prudence a fait modifier les lois et les dispositions d'après les époques et les circonstances. Il se présente parfois des temps critiques où nous sommes forcés de tenir soigneusement caché le but principal de l'Ordre. C'est pour ce motif et pour d'autres encore qu'un grand nombre de nos vénérables Frères ont dû se méprendre sur

le but de notre association. Ils ont subi le même sort que les Romains, du temps de leur domination. Ne pouvant pas leur refuser l'initiation, on ne leur communiquait qu'une partie de notre secret. On se masquait peu à peu en leur présence, jusqu'à ce qu'enfin ils ne sussent plus où ils en étaient ».

Marwitz n'est pas moins explicite :

« Au sommet de l'Ordre », fait-il observer, « se trouvent les hommes pervers qui ne convoitent que la richesse, la domination et la puissance, et pour qui tous les moyens sont bons dès qu'ils servent à atteindre le but. Plus bas sont ceux qui s'imaginent avoir atteint le dernier grade, tandis qu'il n'ont pas même foulé la première marche du temple qui leur est inconnu. Ce sont d'abord les enthousiastes, qui veulent propager le règne de la raison, coûte que coûte ; puis viennent les BORNÉS, qui se contentent de contribuer de leur bourse à l'œuvre commune. Chacune de ces catégories croit bénévolement qu'elle est la clef de voûte de tout l'Ordre ; un vénérable des BORNÉS ne serait pas peu surpris d'apprendre qu'au-dessus de lui se trouvent les enthousiastes ; et ces derniers vous taxeraient d'imposteur si vous prétendiez qu'ils ne sont eux-mêmes que les jouets des intrigants ».

J'ai déjà fait observer que la Franc-Maçonnerie a coutume de s'abriter sous la haute protection des princes et des hommes d'Etat qui ont la confiance des souverains. Voici, à l'appui de mon affirmation, ce que les Loges directrices du système éclectique écrivaient à leurs sœurs relativement à cette question :

« Il sera permis à une ou plusieurs loges de se choisir un protecteur, même étranger, à la condition toutefois que celui-ci ne lui donne jamais d'ordre, qu'il ne s'attri-

bue aucune espèce de direction, et qu'une telle élection ne soit jamais un obstacle à ce qu'on reconnaisse un protecteur général qui viendrait à être nommé par les Loges à la majorité des voix. Ce dernier ne pourrait être élu qu'aux mêmes conditions, et son titre ne lui conférerait aucun pouvoir particulier ».

Dans une autre pièce du même genre nous lisons ce qui suit :

« On a attiré des princes dans le sein des Loges, et une grande multitude a suivi ces *fantômes*. Sans doute, les princes qui convoquèrent le convent de Wilhemsbade étaient animés de bonnes intentions...; mais un petit nombre de Maçons était disposé à accepter leurs lois. Ils n'étaient pas capables, du reste, de donner une explication claire et satisfaisante des hiéroglyphes maçonniques qu'ils ne connaissaient pas eux-mêmes ».

Le serment que fait le récipiendaire dans le système des *Trois Globes* ne laisse subsister aucun doute sur le sens des passages qu'on vient de lire :

« Je jure », dit-il, « de ne jamais dévoiler les secrets à personne, pas même au grand-maître de tout l'Ordre, si je ne le vois pas reconnu par la haute Loge écossaise ou si les chefs de cette Loge ne me l'ont pas fait reconnaître comme tel ».

Je ne puis résister au désir que j'éprouve de citer un témoignage dont les Francs-Maçons ne s'aviseront pas de récuser l'autorité. Nous lisons dans l'*Histoire de la Franc-Maçonnerie*, par Venturini, les lignes suivantes :

« L'entrée des souverains dans l'Ordre est de très-bon augure. Quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction

du temple maçonnique, quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, ils sont très-précieux pour l'Ordre, soit à cause de leurs richesses, soit à cause de leur immense influence. Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons du soleil, au milieu d'un ciel sans nuages. Là où le prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever; tandis qu'on peut cingler à pleines voiles dès qu'une brise favorable s'élève de la cour. Puissent nos augustes hôtes être toujours dispensés de travailler à la sueur de leur front et continuer à rester *muets et inactifs comme la poupée de Martin.* Leur présence produit d'assez heureux effets sur ceux-là surtout à qui il en coûte déjà beaucoup de faire quelque chose d'utile dans l'ombre et le silence! Où ils disparaissent, l'édifice est menacé, comme une ruche sans reine ».

Les princes ne sont pas les seuls qui ignorent absolument le but que se propose la Franc-Maçonnerie. Bon nombre de Maçons, nous l'avons déjà dit, ne sont que des instruments aveugles dans les mains des ambitieux qui les font manœuvrer au profit de leurs sinistres projets de démolition. En veut-on la preuve? que l'on ouvre le rituel de la Grande-Loge des *Trois globes*, et qu'on lise les paroles que le vénérable adresse au frère que l'on revet du grade de chevalier de Saint-André :

« Je reprends », lui dit-il, « ce tablier que vous avez porté jusqu'à présent, et vous ceins du tablier des augustes Frères Ecossais. Cette cérémonie doit vous convaincre que tout ce que vous avez appris jusqu'à ce jour n'est rien en comparaison des secrets qui vous seront certainement dévoilés dans la suite, si vous êtes élu, et si vous ne vous en rendez pas indigne ».

Et ailleurs :

« Concluez de là que, quoique tous les Maçons soient nos frères, ils sont néanmoins aussi éloignés de nous que les profanes ».

Les six grades inférieurs se composent donc d'une foule d'adeptes qui ignorent à peu près absolument le but que se proposent les meneurs de l'Ordre. « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus », dit Ragon, à propos de la question qui nous occupe.

Nous voulions démontrer que la Franc-Maçonnerie est une société dont les tendances anti-religieuses et les passions politiques ne sauraient être révoquées en doute. Nous croyons avoir établi la preuve de cette double vérité.

NOTA. Après avoir recueilli les témoignages qu'on vient de lire, j'ai consulté un de mes amis. Son jugement a d'autant plus de poids à mes yeux, qu'il est basé sur autre chose que sur l'étude.

La lettre qu'il m'écrit sera de quelque intérêt pour mes lecteurs :

X..., le 20 juin 1877.

Mon cher ami,

Vous me demandez ce que je pense de votre étude sur la Franc-Maçonnerie. Voici ma réponse en deux mots : Vous affirmez, preuves en main, que les sociétés secrètes s'occupent de religion et de politique : de religion, pour assurer le triomphe du scepticisme, et de politique, pour tout bouleverser. Votre thèse est vraie, absolument vraie. Le doute ne saurait être possible, puisque les coupables eux-mêmes reconnaissent le bien fondé de vos accusations. Poussant l'impartialité jusqu'à la dernière limite, vous

vous contentez de citer les écrivains de la Maçonnerie, dont les aveux sont tout ce qu'il y a de plus involontaire. Pour se faire une idée exacte de la réalité des choses, vos lecteurs devront avoir soin de lire entre les lignes.

Vous me dites, en terminant : Pourriez-vous compléter mon travail et ajouter aux renseignements que j'ai sous la main, vos renseignements à vous ? — Je le puis avec vous ; je ne le pourrais pas, selon toute probabilité, si vous étiez un autre. Je vous ai fait, l'année dernière, sous une forme peu sérieuse, des prophéties qui se sont réalisées. En prophétisant ainsi, je n'ai pas eu beaucoup de mérite. Connaissant les projets de la Franc-Maçonnerie, ou, ce qui est plus exact, des chefs de la secte, et la docilité moutonnière de la foule des initiés, il m'était facile d'annoncer les divers événements dont notre pays allait être le théâtre.

La situation s'est encore aggravée depuis lors. Les Arrières-Loges redoublent d'activité et ne négligent rien de ce qui peut leur assurer la victoire. Une fois de plus, je puis vous dire d'une manière à peu près certaine quels sont les projets de la secte et les moyens d'exécution qu'elle compte employer. Je vous préviens seulement que force me sera de toucher à la politique.

Vous avez eu la bonté, l'année dernière, de transcrire vous-même le manuscrit que je vous adressai et de le signer : Gil Pérès. Veuillez me rendre un service semblable pour les quelques pages que vous recevrez. Je vous prierai, toutefois, de modifier mon pseudonyme ; car les choses que j'ai à vous révéler ne sont pas d'une gaieté folle. Vos lecteurs trouveraient singulier qu'on s'avise de publier cela sous le couvert d'un nom qui rappelle un peu trop les jovialités de la comédie française.

Z***

TROISIÈME PARTIE

I

Immunités dont jouissent les Loges

La Franc-Maçonnerie est debout. Elle fonctionne comme le ferait une institution régulière ; ses membres se réunissent, publient des livres, éditent des Revues, correspondent avec l'étranger et conspirent tout à la fois contre l'Eglise et contre l'Etat.

Et la société demeure impassible, et les gouvernements s'inclinent devant cette puissance occulte qui mine sourdement le terrain sous leurs pieds.

Comment expliquer ce silence des pouvoirs établis ? D'où vient qu'on permet à la Franc-Maçonnerie de se mouvoir en toute liberté, tandis que l'on n'hésiterait pas, le cas échéant, à frapper vingt et un citoyens inoffensifs qui se constitueraient en société, sans autorisation préalable, dans le but assez peu dangereux de combattre l'oïdium ou le phylloxéra !

Notre Code renferme des lois d'une grande sévérité contre les sociétés secrètes, et on laisse la plus redoutable de toutes poursuivre impunément son œuvre de démolition religieuse et sociale !

La Franc-Maçonnerie est toute-puissante, parce qu'elle a des intelligences partout. Elle en a dans l'armée, dans le barreau, dans la magistrature, dans les administrations civiles, au Sénat, à la Chambre des députés et jusque dans les régions du pouvoir.

Avec de semblables moyens d'action que peut-elle redouter?

Les assemblées délibérantes évitent avec soin de froisser les Maçons. On a pu, ces temps derniers, traîner dans la boue les institutions religieuses et désigner à la haine des foules inconscientes toute une classe de citoyens, sous le nom générique de cléricaux; mais pas un seul orateur ne s'est levé pour dénoncer au pouvoir les menées subversives des Loges maçonniques.

Eh bien, ce que ni députés, ni sénateurs, n'ont osé faire, un ancien Rose-Croix le fait aujourd'hui.

On a souvent parlé de péril social, et on s'est plu à le chercher là où il n'est pas.

Le seul danger qui menace le monde, depuis la fin du dernier siècle, est tout entier dans l'organisation redoutable des sociétés secrètes.

C'est à nos devanciers dans l'Ordre maçonnique que la France doit les horreurs de 93, les ignominies du Directoire, et les bouleversements successifs dont l'Europe a été le théâtre.

II

Une parenthèse

Des hommes d'une grande notoriété, me dira-t-on peut-être, ont déserté la Franc-Maçonnerie et sont rentrés avec éclat dans le giron de l'Eglise. Peut-on supposer un seul instant qu'ils se fussent condamnés à garder le silence, si les doctrines de la secte avaient le caractère anti-social que vous leur attribuez?

La réponse est facile et n'exige pas de longs développements.

Les initiés dont vous parlez ont dû se taire et se sont tus, ou parce qu'ils ne savaient rien, ou parce que, en raison de leur notoriété même, il pouvait y avoir danger pour eux à rompre le silence.

L'ignorance à laquelle est condamnée la foule des Maçons dépasse tout ce que l'on peut imaginer. La seule chose que l'on essaie de faire comprendre à la classe des BORNÉS et des ENTHOUSIASTES, c'est qu'il y a des réformes sociales à opérer, c'est que les Frères doivent secouer tout *préjugé religieux*.

Et vous ne comprenez pas qu'au moyen de ce double levier quelques meneurs actifs et intelligents peuvent soulever les classes populaires et bouleverser tout un pays !

Quand les Frères sont persuadés qu'une réforme est indispensable, on laisse tomber du haut de la tribune un mot de ralliement. Ce mot ne tarde pas à être commenté par tous les organes de la presse maçonnique. On s'en étonne et on se dit : Comment se fait-il que des écrivains

dont la réputation d'esprit semblait incontestable s'avisent de répéter une rengaîne aussi stupide. Et la rengaîne va son train; et les journaux de province se font les échos serviles des feuilles parisiennes; et le même mot bête est répété à satiété; et des hommes sérieux finissent par croire que sous cette phrase ou cet adjectif qui leur avait tout d'abord fait hausser les épaules de pitié se cache peut-être une pensée profonde.

Je pourrais passer en revue les différents mots d'ordre dont les Loges se sont servies tour à tour depuis 1789. Qu'il me suffise de citer ceux qui ont eu de nos jours le plus de succès.

On nous a ressassé toute sorte de lieux communs contre les *Ultramontains* d'abord et les *Cléricaux* ensuite. Les *Ultramontains* paraissent démodés. Il nous reste les *Cléricaux*, dont la dernière Chambre a fait un épouvantail. Mais l'épithète vieillit un peu et ne tardera pas à être remplacée par une autre. On a trouvé quelque chose de mieux pour combattre les candidats qui refuseront d'accepter les théories radicales. Désormais on dira : le *gouvernement des curés, — le ministère des curés, — l'administration des curés, — le candidat des curés;* etc., etc.

Je ferme la parenthèse et j'entre dans le cœur même de mon sujet.

III

Les Francs-Maçons et 93

Pouvons-nous attribuer à la Franc-Maçonnerie les crimes de la Terreur?

Je réponds *oui* et je le prouve en m'appuyant sur les Frères eux-mêmes. Louis Blanc n'hésite pas à en faire l'aveu.

« A la veille de la Révolution française », dit-il, « la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense. Cependant, dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile...

« Le cadre de l'institution s'élargissant, la démocratie courut y prendre place ; et, à côté de beaucoup de Frères dont la vie maçonnique ne servait qu'à charmer l'orgueil, à occuper les loisirs, ou à mettre en action la bienfaisance, il y eut ceux qui se nourrissaient de pensées actives, ceux que l'esprit des révolutions agitait.

«...... Bientôt se produisirent des innovations d'un caractère redoutable. Comme les trois grades de la Maçonnerie ordinaire comprenaient un grand nombre d'hommes opposés par état et par principes à tout projet de subversion sociale, les novateurs multiplièrent les degrés de l'échelle mystique à gravir ; ils créèrent les Arrière-Loges réservées aux âmes ardentes ; ils instituèrent les hauts-grades d'*élu*, de *chevalier du soleil*, de la *stricte observance*, de *Kadosch*, ou homme régénéré, sanctuaires ténébreux, dont les portes ne s'ouvraient à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves, calculées de manière à constater les progrès de son éducation révolutionnaire, à éprouver la constance de sa foi, à essayer la trempe de son cœur.

«...... Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on pouvait montrer sans péril ;* et ils n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où le fond des doctrines ne perçait que confu-

sément à travers l'allégorie... Mais, en ces matières, la comédie touche au drame; et il arriva, par une juste et remarquable dispensation de la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs du peuple furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes.

« Cependant, parmi les princes dont nous parlons, il y en eut un envers qui la discrétion ne fut point nécessaire. C'était le duc de Chartres, le futur ami de Danton, ce Philippe-Egalité, si célèbre dans les fastes de la Révolution, à laquelle il devint suspect et qui le tua ».

Blumenhagen, nos lecteurs l'ont vu, affirme que les Jacobins n'étaient autres que des Franc-Maçons, initiés à l'Illuminisme. Les trois quarts de l'Assemblée nationale appartenaient à la Franc-Maçonnerie, et je ne crois pas que l'on puisse citer un seul conventionnel qui ne dût son mandat à sa qualité d'adepte.

Dès le début de la Révolution française, une agitation de mauvais augure se manifesta au delà du Rhin. Les gouvernements comprirent alors toute la gravité du péril; Mais ils ne pouvaient frapper les sectaires, étant eux-mêmes affiliés. Ils eurent donc recours au duc de Brunswick qui était grand-maître de l'Ordre éclectique.

Le duc adressa un manifeste à ceux dont il était le chef, manifeste qui avait pour but la fermeture des Loges soumises à son obédience.

Cet illustre BORNÉ, me disait dernièrement un de mes amis, avait pris au sérieux son rôle de grand-maître. Aussi son étonnement ne connut-il plus de bornes, quand il s'aperçut que le troupeau dont il croyait être le berger se composait exclusivement de loups. Il ne trouva rien de mieux, pour expliquer la métamorphose qui venait

de s'opérer sous ses yeux que d'alléguer l'intervention de l'Illuminisme dans les affaires de son Ordre.

Oui, sans doute, les Illuminés avaient soufflé leur esprit aux Maçons éclectiques, mais à l'insu du duc de Brunswick : ce qui prouve que ce haut personnage était étranger au gouvernement de la secte, bien qu'il fût décoré du titre de grand-maître.

Quoi qu'il en soit, voici ce qu'on peut lire dans le document qu'il adressa aux Frères éclectiques :

« Cette secte (les Illuminés), tout le monde la connaît : ses Frères ne sont pas moins connus que son nom. C'est elle qui a sapé les fondements de l'ordre jusqu'à ce qu'il fût complétement renversé ; c'est par elle que toute l'humanité a été empoisonnée et égarée pour plusieurs générations. La fermentation qui règne parmi les peuples est son ouvrage. Elle a fondé les projets de son insatiable ambition sur l'orgueil politique des nations. Ses fondateurs s'entendaient à introduire cet orgueil dans la tête des peuples. Ils commencèrent par verser l'odieux sur la religion.

« Raillerie et dédain, telles furent les armes de cette secte, d'abord contre la religion elle-même, ensuite contre ses ministres. Si elle s'était contentée de contenir ce mépris dans son sein, elle n'aurait été digne que de pitié ; mais elle ne cessait d'exercer ses compagnons au maniement le plus habile de ces armes. On prêcha, du haut des toits, les maximes de la licence la plus effrénée, et cette licence on l'appela liberté. On inventa des droits de l'homme qu'il est impossible de découvrir dans le livre même de la nature, et l'on invita les peuples à arracher à leurs princes la reconnaissance de ces droits supposés. Le plan que l'on avait formé de briser tous les liens sociaux et de détruire tout ordre se révéla dans tous les discours et dans tous les actes. On inonda le monde d'une multitude

de publications ; on recruta des compagnons de tout rang et de toute puissance ; on trompa les hommes les plus perspicaces, en alléguant faussement d'autres intentions. On répandit dans le cœur de la jeunesse la semence de la convoitise, et on l'excita par l'amorce des passions les plus insatiables. Fierté indomptable, soif du pouvoir, tels furent les uniques mobiles de la secte. Ses maîtres n'avaient rien moins en perspective que les trônes de la terre, et le gouvernement des peuples devait être dirigé par leurs clubs nocturnes.

« Voilà ce qui s'est fait et se fait encore. Mais on remarque que les princes et les peuples ignorent comment et par quels moyens cela s'accomplit. C'est pourquoi nous leur disons avec toute liberté : *L'abus de notre Ordre, la méprise sur notre secret a produit tous les troubles politiques et moraux dont la terre est aujourd'hui remplie.* Vous qui avez été initiés, il faut que vous vous joigniez à nous pour élever la voix et apprendre aux peuples et aux princes que les sectaires, les apostats de notre Ordre ont seuls été et seront les auteurs des révolutions présentes et futures ».

IV

Où l'on prouve que la plupart des Francs-Maçons n'hésitent presque jamais à trahir leur pays

Peu de temps après la publication de ce manifeste, les armées alliées marchaient contre la Révolution. Les troupes françaises ne tardèrent pas à plier et à se retirer dans la direction de Paris. Tout semblait assurer le triomphe des puissances coalisées, lorsque le roi de Prusse et Brunswick opérèrent leur retraite, sur un ordre émané des Loges maçonniques.

A partir de ce moment les armées de la République ne cessèrent de marcher de victoire en victoire.

Leur entrée en Savoie et en Belgique fut préparée par la secte.

Les Illuminés nous ouvrirent les portes de Mayence, de Trèves, de Spire, de Worms et de Francfort. Qui ne sait, parmi les vrais initiés, que le maçon Eckenmaier, de Strasbourg, se rendit à Mayence, à l'approche de Custine, et négocia la reddition de cette ville avec Stein, ministre du roi de Prusse, et le commandant Gimmich, l'un et l'autre grands dignitaires de l'Ordre.

Custine était si bien renseigné d'avance, qu'il ne songea même pas à se munir du matériel indispensable pour le siége d'une place forte.

Une députation maçonnique, ayant le F.·. Bohmer à sa tête, vint au-devant du général français et lui offrit les clefs de la ville.

La prise de Francfort fut préparée par Pietzsch et les Frères d'Isenbourg.

Dans la république Cis-Rhénane, Gérard, Whattorfal et Kempis jouèrent le même rôle.

Gobelscroix, dont le nom véritable était Vandernoot, livra à Dumouriez les Flandres et le Brabant. Il est prouvé que ce personnage envoyait chaque jour les plans de défense aux Frères de Paris, qui les faisaient passer immédiatement au général français.

Le moment venu, les Flamands et les Brabançons se soulevèrent et le pays tomba en notre pouvoir, sans que nos soldats eussent eu besoin de tirer l'épée.

Des faits analogues se produisirent en Hollande. La ville d'Amsterdam comptait quarante Loges à elle seule.

Les sectaires, à la tête desquels était le juif Sportas, recevaient des maisons Condere, Rescier et Rochereau tous les fonds dont ils avaient besoin. Le complot ayant été découvert, le général Eustache et trente de ses complices furent incarcérés, mais sans résultat ; car ceux des Francs-Maçons qui échappèrent aux recherches de la justice trouvèrent moyen de livrer à Pichegru Nimègue, Utrecht, Berg-op-Zoom et Amsterdam.

Dans la plupart des principautés, les initiés ne rougissaient pas d'écrire à la Convention nationale pour demander l'annexion de leurs pays à la France.

« L'Allemagne », dit un écrivain qui a étudié la question avec soin, « donna alors un spectacle étrange, inexplicable. Ses troupes aguerries qui, naguère encore, avaient donné la preuve de leur bravoure, semblent tout à coup frappées d'impuissance ; ses généraux paraissent aveuglés. Dans toutes les rencontres avec les troupes républicaines et, plus tard, avec les troupes impériales, elles se montrent indignes de leur antique renommée. Les garnisons dans les forteresses mettent bas les armes sans coup férir. Les renseignements reçus par les chefs sont faux ; les décisions arrêtées dans les conseils de guerre sont aussitôt communiquées à l'ennemi ; les ordres ou ne sont pas donnés ou sont mal exécutés ; les renforts n'arrivent pas en temps opportun ; les munitions font défaut ; la fidélité des officiers est suspecte ; le découragement est répandu dans l'armée par des bruits sinistres ».

Eckert, dont la Maçonnerie ne mettra pas l'autorité en doute, affirme que ces faits doivent être attribués à la trahison des officiers adeptes qui, en agissant de la sorte, ne faisaient qu'obéir aux ordres émanés des Arrière-Loges.

Cet écrivain ne voit rien là que de très-naturel. L'Ordre, dit-il, considérait la Révolution et plus tard Napoléon Ier comme des instruments destinés à faire disparaître les nationalités européennes au profit de la République universelle.

V

Les temps sont changés, mais les hommes et les sectaires restent les mêmes. — 1870-1871

Le tableau qu'on vient de lire est d'une vérité saisissante. Ajoutons qu'il est d'une navrante actualité.

Ne dirait-on pas que l'auteur a voulu retracer les événements lamentables de 1870-1871 ? Cela ne saurait être cependant, puisqu'il écrivait en 1859, époque où la guerre franco-allemande n'était nullement prévue avec les péripéties qui l'ont caractérisée.

A notre tour nous pourrions dire, au sujet de cette campagne désastreuse :

« La France donna alors un spectacle étrange, inexplicable. Ses troupes qui, naguère encore, en Crimée, au Mexique et en Italie, avaient donné la preuve de leur bravoure, semblent tout à coup frappées d'impuissance ; ses généraux paraissent aveuglés. Dans toutes les rencontres avec les troupes allemandes, si on en excepte les premiers combats, où elles ont fait preuve de qualités incontestables, elles se montrent indignes de leur ancienne renommée. Les garnisons mettent bas les armes et capitulent. Les renseignements reçus par les chefs sont faux ; on disait avec raison : Le service des éclaireurs est mal fait. Les décisions arrêtées en conseil de guerre sont

communiquées à l'ennemi. Personne n'osera nier que les sorties que devaient faire les troupes assiégées, soit à Paris, soit à Metz, étaient connues des assiégeants vingt-quatre heures d'avance. Les renforts n'arrivaient pas ou arrivaient trop tard, et l'on SE REPLIAIT EN BON ORDRE. Les munitions faisaient défaut et les vivres aussi, alors qu'il y avait des munitions et des vivres. — Qui ne sait qu'après la capitulation de Paris, on a trouvé des provisions de bouche que l'on avait laissées pourrir et que l'on se vit obligé de jeter dans la Seine. La fidélité des officiers était suspecte, si bien qu'on ne les désignait que sous le nom de CAPITULARDS. Le découragement était répandu dans l'armée par des bruits sinistres, et aussi par la conduite inqualifiable de ceux qui avaient fait une révolution en face de l'ennemi et pris de leur propre autorité les rênes du pouvoir ».

Comme on le voit, l'identité des situations et la similitude des événements ne peuvent être contestées.

J'ajoute que la cause de nos désastres en 1870 ne diffère en aucune façon de celle qui nous rendit victorieux sous la première République.

A Metz comme à Paris, comme partout ailleurs, la France a eu ses Sportas, ses Bohmer, ses Eckenmaier, ses Kempis et ses Whatterfal. Je connais plus d'un nom que je pourrais flétrir. Mais la loi me défend de rompre le silence, en dépit du patriotisme qui me conseille de parler.

VI

Une objection

Mes lecteurs, la plupart du moins, ne manqueront pas de m'adresser l'objection que voici : Comment se *fait-il*

que les Loges maçonniques aient patronné la France à la fin du XVIIIe siècle et pendant les premières années de l'empire, et qu'en 1870-1871 elles se soient jetées dans les bras de l'Allemagne?

Le problème est facile à résoudre pour qui sait qu'en 1792 le pouvoir mystérieux qui faisait manœuvrer les sectaires avait son siége à Paris, tandis que, depuis 1862, il a élu domicile à Berlin.

La Révolution cosmopolite et la Franc-Maçonnerie sont une seule et même chose. Or, la Révolution cosmopolite, voulant triompher à tout prix, se livre sans conditions à quiconque lui donne des garanties de force et de bon vouloir.

Si l'Italie avait eu des armées aussi redoutables et un armement aussi puissant que la Prusse, Victor Emmanuel aurait joué vis-à-vis de nous le rôle dont l'Allemagne a été chargée.

Veut-on que je fournisse une preuve à l'appui de mon affirmation?

Rien n'est plus facile :

Comment se fait-il que le gouvernement prussien se soit engagé dans une persécution, dont on cherche vainement l'utilité, contre les quatorze millions de catholiques de l'empire? Cette fraction du peuple allemand a-t-elle démérité pendant la guerre? Son patriotisme a-t-il défailli sur le champ de bataille? Les communautés religieuses et le clergé séculier ont-ils manifesté pour les vaincus une coupable sympathie? Non, mille fois non! Quel intérêt politique peut-il donc y avoir pour l'empereur Guillaume et son premier ministre à s'aliéner gratuitement une partie considérable de la nation? Aucun.

Voici la clef de ce mystère :

L'Allemagne a triomphé grâce au concours des sociétés secrètes. Or, comme les sectaires poursuivent avant tout la ruine de l'Eglise, ils ont exigé que le vainqueur se fît le champion du Kulturkampf, et le gouvernement prussien a accepté les conditions qui lui étaient imposées par les Arrière-Loges. D'ailleurs, les hommes qui ont actuellement le pouvoir à Berlin appartiennent tous à la Franc-Maçonnerie ; ils sont même revêtus des plus hauts grades de l'Ordre ; mais ils n'ont pas la direction des affiliés, et le jour où M. de Bismarck prendrait fantaisie de briser ses liens, il se verrait frappé d'impuissance.

En un mot, c'est de Berlin, depuis quelques années, que part le mouvement maçonnique. C'est à Berlin que le radicalisme français va chercher son mot d'ordre, c'est à Berlin qu'est la force redoutable sur laquelle il s'appuie.

Que ceux qui en doutent encore veuillent bien se rappeler l'accord unanime avec lequel la majorité de la dernière Chambre et la minorité du Sénat n'ont cessé de faire appel à l'intervention de cette puissance et de l'Italie, la patrie du Carbonarisme, pour entraver la dissolution et et paralyser le ministère du 16 mai.

En agissant ainsi, les sénateurs et les députés Franc-Maçons ne faisaient qu'obéir aux traditions de l'Ordre qui a, de tout temps, classé le *patriotisme* parmi les préjugés dont il importe de se défaire.

VII

Où l'on verra la preuve de cette accusation

« La société civile », dit Lessing, un des écrivains que la Maçonnerie estime le plus, « ne saurait unir les hommes en corps, sans les répartir, ni les répartir sans occasionner de profondes scissions entre eux..... De là, le droit de réagir contre de semblables séparations. Pour cet effet, il *serait grandement à désirer qu'il y eût dans chaque Etat des hommes* DÉPOUILLÉS DES PRÉJUGÉS DE NATIONALITÉ *qui sachent bien à quelle limite le patriotisme cesse d'être une vertu.....* des hommes que la grandeur civique n'aveugle pas ». « Je me figure les Francs-Maçons », ajoute-t-il quelques lignes après, « comme des gens qui ont pris sur « eux la charge de travailler contre *les maux inévitables de* « *l'Etat* ».

Or, s'il s'agit ici de l'Etat en général et non point d'une forme de gouvernement en particulier.

D'après le même auteur, *la société est dévorée par le chancre de la séparation des royaumes.* On a le droit et le devoir de la guérir, en combattant cet état de choses. Il faut, pour entreprendre cette lutte, des *hommes qui sachent renier au besoin le sentiment de patrie* ».

Fichte déclare en termes formels que la Franc-Maçonnerie exclut résolûment toutes les sociétés particulières :

« Il serait aussi ridicule », fait-il observer, « que les Maçons se réunissent en secret pour faire de beaux souliers, que de supposer qu'ils s'étudient à réformer l'Etat en tout ou en partie. Le Maçon qui parlerait autrement serait non-seulement déprécié comme un homme dépourvu

de toute connaissance maçonnique, mais il mettrait en doute la santé de son cerveau ».

Que se propose donc la secte ? Car elle doit bien se proposer quelque chose :

« Le but que nous poursuivons », continue le même écrivain, « nous ne saurions l'atteindre sans nous séparer complétement de la société... Il s'agit de transformer la forme particulière de l'Etat en la forme commune et universelle de tous les hommes..... Il importe donc que nous nous dépouillions des sentiments étroits de notre condition particulière et de la société civile à laquelle nous sommes liés ».

En d'autres termes, PLUS DE PATRIE !

Veut-on savoir ce que pense Seydel, une autorité devant laquelle aucun Maçon quelque peu érudit ne refusera de s'incliner ? Le voici :

« Les adeptes qui se sont unis entre eux dans l'unité de pensée et qui ont en vue le bien de l'humanité en général se sont obligés à combattre partout et de toutes leurs forces toute tendance personnelle, tout élément de division, tant en eux-mêmes que chez les autres. Il est évident, d'après cela, que la tendance ou l'esprit personnel ne doit pas se régler... d'*après l'esprit de nationalité ou de famille*, mais d'après la tendance originelle qui conduit l'homme à sa fin dernière ».

Et Rebold que les Loges françaises ne récuseront certainement pas, comment s'exprime-t-il au sujet de cette question ?

« La Franc-Maçonnerie de nos jours », lisons-nous dans son *Histoire des trois Grandes-Loges*, « proclame la fraternité

universelle comme le but qu'elle s'est proposée d'atteindre; ses efforts tendent constamment à étouffer parmi les hommes les préjugés de caste, les distinctions de couleur, d'origine, d'opinion, de NATIONALITÉ ».

Frapolli nous apprend que :

« La Maçonnerie *aspire à absorber la société humaine tout entière, et cela en faisant disparaître tout intérêt politique et religieux.*

Que l'on s'étonne, après avoir lu ces quelques citations, des clameurs que pousse en ce moment la presse maçonnique allemande, italienne et anglaise ! Il n'est pas nécessaire d'avoir vécu parmi les initiés et de connaître le but et l'esprit des Arrière-Loges, pour savoir que ce concert d'injures à l'adresse du Maréchal, du nouveau ministère et de la majorité du Sénat, est dirigé par un chef d'orchestre que je pourrais nommer et dont le patriotisme est tout au moins problématique.

Les menaces de l'étranger peuvent intimider le bourgeois et jeter la panique dans les campagnes. Alors donc recourons aux menaces de l'étranger. La *nationalité est un préjugé*, et nous sommes arrivés à la *limite où le patriotisme a cessé d'être une vertu.* La séparation des Etats est un chancre, et nous devons savoir renier le *sentiment de patrie.*

Comme on le voit, les principes de la Franc-Maçonnerie et la conduite des radicaux s'harmonisent on ne peut mieux.

Les tendances des Loges au cosmopolitisme et au mépris systématique des intérêts nationaux forment, en quelque sorte, le caractère distinctif des sociétés secrètes,

depuis que la civilisation européenne est aux prises avec elles.

VIII

Les Francs-Maçons et le premier Empire

Napoléon Ier, qui savait cependant combien cette secte est redoutable, ne voulut point la supprimer. Il crut qu'en la surveillant d'une manière attentive il arriverait, tout à la fois, à la diriger et à l'utiliser.

Lorsqu'on rédigea les deux articles de la loi qui interdisent les réunions de plus de vingt personnes, un conseiller d'Etat ayant demandé que l'on fît une exception en faveur de la Franc-Maçonnerie, « Non, non », répondit l'empereur; « protégée, la Franc-Maçonnerie n'est pas à redouter; autorisée, elle peut devenir trop forte et même dangereuse. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle dépend de moi ; je ne veux pas dépendre d'elle ».

Napoléon, pour atteindre plus facilement son but, fit nommer ses partisans aux dignités de l'Ordre, qui fut, pendant quelque temps, d'une servilité révoltante.

Les Frères espéraient sans doute, au moyen de ces hypocrites démonstrations, pouvoir tromper la vigilance de l'empereur. Mais l'empereur n'avait en eux qu'une confiance limitée.

Le préfet de police, ayant acquis la certitude que les sectaires trahissaient la cause du souverain, voulut appliquer à leur société l'article 291 du Code pénal.

Le Grand-Orient protesta de sa fidélité. Cambacérès intervint alors, et Savari dut renoncer à toute mesure de répression.

Quelques années plus tard, Napoléon devait expier cruellement cet acte de faiblesse.

Eckert n'hésite pas à affirmer que les Loges françaises s'entendirent avec les Loges allemandes et travaillèrent de concert à la ruine de l'empire, comme elles avaient travaillé précédemment à la destruction des nationalités allemandes au profit de la Convention nationale.

A partir de ce moment, l'étoile du grand homme sembla pâlir et son génie militaire l'abandonner. Frappé de ce phénomène, M. Thiers se demande si les facultés intellectuelles de l'empereur n'avaient pas subi quelque fâcheuse atteinte.

Le conquérant n'était plus renseigné comme autrefois sur la position et les forces de l'ennemi ; ses généraux le secondaient mal, et les secours qu'il attendait n'arrivaient pas ou arrivaient trop tard.

Grâce à la tolérance dont il avait usé à l'égard des sectaires, les Loges s'étaient multipliées outre mesure. Lindner nous apprend que, pendant les diverses campagnes que nos armées firent en Allemagne, les officiers français affiliés à la Franc-Maçonnerie fraternisaient avec leurs frères d'Outre-Rhin, et que ce fut dans le secret des Loges que la puissance de Napoléon reçut la première atteinte.

Eckert nous dit, de son côté, qu'après la bataille de Leipzig, les officiers français et les officiers allemands affiliés à la secte se réunissaient, le soir, dans les îles du Rhin. De là à l'oubli du devoir, il n'y avait qu'un pas.

Kloss, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie,* raconte que les adeptes de Chaumont fraternisaient avec les

Maçons des armées allemandes, et que leurs tenues étaient communes.

Le 14 avril 1814, cinq jours après l'entrée à Paris de l'armée d'occupation, le Conseil Suprême, abdiquant toute pudeur, enjoignit aux Loges et Chapitres de son obédience de supprimer les dénominations qui pouvaient rappeler de près ou de loin le régime déchu. Les officiers allemands qui étaient initiés aux grades supérieurs furent invités au banquet que donna le Grand-Orient de Paris pour célébrer la chute de l'empereur. A la fête solsticiale de la même année, toutes les Loges se mirent en liesse et prodiguèrent à Louis XVIII les plus basses adulations.

Le nouveau souverain se montra reconnaissant. Boëttiers, Léger de Bresse, Choiseul-Stainville et huit ou dix autres Maçons furent décorés *pour les services qu'ils avaient rendus à la cause du roi dans la journée à jamais mémorable du 30 mars.* Les Grands Conservateurs se rendirent, au nom des Loges, auprès du monarque pour l'assurer du dévouement de l'Ordre et le remercier.

Sait-on quelle fut la conduite de la Franc-Maçonnerie après la bataille de Waterloo?

Le voici :

La victoire des alliés était loin d'être décisive. Les Anglo-Prussiens perdirent en deux jours près de 70,000 hommes, tandis que nos pertes à nous n'arrivaient pas à 30,000. Il nous restait 70,000 soldats que le maréchal Soult avait ralliés entre Paris et Laon. 30,000 hommes de troupes fraîches devaient les rejoindre, sans compter les 25,000 soldats d'élite du général Rapp. Nous avions 500 pièces de campagne. Paris était défendu par

36,000 gardes nationaux, la plupart vieux soldats, 30,000 tirailleurs, 6,000 canonniers et 600 bouches à feu en batterie. Les retranchements qui protégeaient la rive droite de la Seine étaient formidables. En quelques jours ceux de la rive gauche allaient être achevés. L'armée qui avait pour mission de couvrir Paris possédait un train d'artillerie de 350 pièces.

L'armée alliée, affaiblie de plus de 80,000 hommes, depuis le commencement de la campagne, ne pouvait rien entreprendre de sérieux avant d'avoir reçu des secours. Nos places fortes de l'Est et du Sud-Est avaient été mises en état de défense et pouvaient arrêter dans leur marche les troupes austro-russes. L'intention de Bonaparte était de reprendre l'offensive, d'écraser l'armée anglo-prussienne et de se porter ensuite au-devant des autres coalisés.

Mais l'empereur avait compté sans les chefs de la Franc-Maçonnerie, peu soucieux vraiment de l'honneur de la France.

La nouvelle de notre défaite était à peine connue, que Fouché, Lafayette, Pontécoulant, Sébastiani, et Benjamin Constant, tous grands dignitaires de l'Ordre, entrèrent en négociations avec les chefs des armées ennemies et forcèrent Napoléon à abdiquer. Décidément les hommes du 4 septembre n'ont rien inventé. En faisant une révolution en face des Prussiens, ils se sont bornés à suivre les traditions de la secte.

Après avoir trahi Napoléon, la Franc-Maçonnerie ne négligea rien pour amener la chute de Louis XVIII. Au lieu de s'entourer d'hommes dévoués, le nouveau souverain choisit ses conseillers intimes dans les rangs des

affiliés. Mes lecteurs ont nommé le duc Decazes, Lafayette, Martignac et le général Foy. Aussi la majorité parlementaire ne tarda-t-elle pas à se disloquer.

La Révolution de 1830 fut l'œuvre du Carbonarisme et de la Maçonnerie, qui placèrent la couronne sur la tête du duc d'Orléans, parce que le prince leur appartenait.

IX

Les Francs-Maçons en 1848

Si les sociétés secrètes ne continuèrent pas à soutenir le souverain de leur choix, c'est qu'une fois arrivé au pouvoir il voulut se soustraire à leur patronage quelque peu gênant. Les tentatives d'assassinat auxquelles fut en butte le roi Louis-Philippe n'ayant pas abouti, les affiliés songèrent à lui arracher le pouvoir au moyen d'autres procédés.

Fischer reconnaît franchement que la Franc-Maçonnerie imprima à la révolution de 1848 son véritable caractère :

« Lorsque cette année », dit-il, « fit battre le cœur des hommes des plus flatteuses espérances, quelques-uns d'entre nous se livrèrent au doux rêve d'un avenir heureux et prochain. Les tempêtes de 1849 sont venues; elles ont, hélas! détruit nos illusions, et nous nous demandons aujourd'hui ce qu'il nous en est resté. Le fruit, mes Frères, est sans doute encore chétif et imperceptible; mais rappelez-vous que les peuples qui ont levé en 1848 l'étendard de la Révolution avaient écrit sur leur bannière victorieuse ces trois mots augustes : LIBERTÉ, ÉGALITÉ FRATERNITÉ; *mots sacrés que, depuis longtemps, nous prononcions avec émotion dans nos temples maçonniques* (1) ».

(1) *Revue maçonnique*, 1851.

La même Revue, dans son Numéro d'octobre 1848, s'exprime ainsi :

« Après le triomphe de la Révolution en France, au milieu d'un immense concours de citoyens qui applaudissaient au gouvernement de la République, précurseur d'un heureux avenir, on vit, en plein midi, apparaître les Francs-Maçons. On entendit leurs orateurs dire avec orgueil : Votre victoire est notre victoire ; c'est nous qui, depuis des siècles, nous sommes consacrés en silence au culte de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Nous bénissons le jour fortuné où les principes de la Maçonnerie sont devenus le partage de l'humanité, où peuvent enfin tomber les voiles qui, en présence de la malignité et de la stupidité générales, *devaient nous dérober aux regards des ennemis de la lumière* ».

Et plus loin :

« Oui, mes frères, la démocratie est l'enfant de la Maçonnerie ; nous devons la reconnaître comme telle. Notre mission est de l'élever, de manière à ce qu'il se distingue par la sagesse, la force et la beauté. Ce serait de la bassesse et de la lâcheté, si, en ce jour où la démocratie est foulée aux pieds et bafouée, nous allions la désavouer. Ce n'était pas à cause de son triomphe que nous l'avons reconnue en 1848 ; ce n'est pas à cause de sa défaite que nous la renierons aujourd'hui (1) ».

Giéseler fait les mêmes aveux dans le discours qu'il prononça devant les Frères du *Compas d'or*, de la ville de Gœttingue.

En 1847, un convent maçonnique international se réunit à Strasbourg. Tous les hommes qui allaient devenir tristement célèbres, une année plus tard, figuraient

(1) *Revue maçonnique*, 1851.

parmi les membres de ce conciliabule. Nous pouvons citer entre autres : Crémieux, Lamartine, Cavaignac, Ledru-Rollin, Caussidière, Marrast, Louis Blanc, Félix Pyat, Marie, Proudhon, etc. Fickler, Hecker, Hervegh, Bassermann, Ruge, Blum, Jacobi, Velker, etc., etc.

La réunion de Strasbourg avait été précédée du congrès national de Rochefort. C'est là que les Frères avaient préparé et étudié, comme au sein d'une commission parlementaire, les questions qui devaient être agitées un peu plus tard et résolues de concert avec les délégués des Loges allemandes, suisses et italiennes.

Il fut résolu que la France donnerait le signal du mouvement. Mais comment justifier une levée de boucliers contre le gouvernement de juillet? On chercha un prétexte et on le trouva. Ce fut la réforme électorale qui le fournit. Le ministère, voulant couper court à l'agitation que fomentaient les opposants, interdit les banquets réformistes. Certes, le pouvoir avait le droit de compter sur tous les hommes d'ordre qui, dans l'une et l'autre Chambre, avaient quelque intérêt à le soutenir. Malheureusement les chefs du parti constitutionnel, tels que Vittet, de Morny, de Malleville, Berger, Duverger de Hauranne et plusieurs autres, cédant à la pression des Loges dont ils étaient vénérables, durent se réunir et signer une protestation contre les actes du cabinet.

Quelques jours plus tard, le trône s'écroulait et Louis-Philippe reprenait le chemin de l'exil.

Le Gouvernement provisoire était à peine formé, que la grande Loge de France envoyait des députés à l'Hôtel-de-Ville pour offrir ses félicitations au nouveau pouvoir.

Le F.·. Bertrand adressa l'allocution suivante à MM. Crémieux, Pagnerre et Garnier-Pagès :

« A la gloire du Grand Architecte de l'univers ! L'Orient de France au Gouvernement provisoire :

« Citoyens, le Grand-Orient, au nom de tous les affiliés de France, vient exprimer son adhésion au Gouvernement provisoire.

« Quoique placée par ses statuts en dehors des fluctuations et des crises de la politique, la Maçonnerie française ne peut s'empêcher d'exprimer ses sentiments en faveur de la grande agitation qui vient de se manifester. De tout temps les Maçons ont porté écrits sur leur bannière ces mots sacrés : *Liberté, Egalité, Fraternité !* En les voyant paraître sur le drapeau français, ils les saluent, comme le triomphe de leurs principes et s'applaudissent de ce que la France a reçu de vous la consécration maçonnique. Nous admirons le courage avec lequel vous avez entrepris et exécuté la tâche si difficile de fonder sur des bases solides la liberté et le bonheur des peuples...

« Quarante mille Maçons, distribués dans cinq cents Loges et n'ayant entre eux qu'un même cœur et un même esprit, vous promettent leur concours pour achever l'œuvre de la régénération si heureusement commencée ».

La réponse de M. Crémieux n'est pas moins caractéristique :

« Le Gouvernément provisoire », dit-il, « reçoit avec bonheur et satisfaction vos félicitations et vos vœux. Le Grand Architecte de l'univers a donné au monde le soleil pour l'éclairer, la liberté pour le conserver. Il veut que tous les hommes soient libres ; il nous a donné la terre pour la féconder, et la liberté seule féconde.

« Il est vrai, la Maçonnerie n'a pas la politique pour objet. *Cependant la politique transcendante, la politique de l'humanité a toujours trouvé accueil dans les temples maçon-*

niques. Dans tous les temps, dans toutes les circonstances, sous l'oppression de la pensée comme sous la tyrannie du pouvoir, la Maçonnerie n'a jamais perdu de vue son auguste devise : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité !* La république se trouve dans la Maçonnerie ; voilà pourquoi elle a eu des partisans dans tout l'univers...»

Le 10 mars suivant, le F.·. Lamartine s'exprimait ainsi à l'Hôtel-de-Ville :

« J'ai la conviction que c'est du sein de la Franc-Maçonnerie qu'ont jailli les grandes idées qui ont jeté les fondements des révolutions de 1789, de 1830 et de 1848 ».

Pas un membre du Gouvernement qui n'appartînt alors à la Franc-Maçonnerie. Les trois quarts au moins des préfets et des sous-préfets étaient affiliés et avaient fait leurs preuves.

Le lendemain du jour où Paris proclamait la république, sur tous les points de l'Europe la Révolution se levait en armes.

Berlin devenait le théâtre de drames sanglants ;

Vienne était en insurrection ;

Parme, Milan, Venise, Le Piémont, la Hongrie, proclamaient les principes démocratiques du Gouvernement provisoire.

Et partout les chefs du pouvoir ou de l'insurrection étaient aussi les chefs de la Franc-Maçonnerie !

Que les sceptiques essaient d'expliquer cette double coïncidence.

Un mois avait suffi pour mettre l'Europe en feu.

A cette époque la secte se dissimulait sous des noms

nouveaux, tels que : La *Jeune France*, la *Jeune Italie*, la *Jeune Pologne*, la *Jeune Allemagne*, la *Jeune Europe*.

Tout semblait devoir assurer le triomphe des Loges, en France surtout. Les commissaires de Ledru-Rollin, adeptes aussi dévoués qu'actifs, avaient pour mission d'encourager les timides et de paralyser les opposants par la terreur.

Le parti fut trompé dans son attente. Contrairement à ses prévisions, la majorité de la Chambre eut des tendances conservatrices nettement accusées.

Voyant qu'ils ne pouvaient compter ni sur la complicité des représentants du peuple, ni sur les habiletés de la tribune, les meneurs de la Maçonnerie essayèrent de recourir à la force, et l'insurrection de juin fut organisée.

« Le rapport de la commission chargée de faire une enquête sur ces événements », dit la *Nouvelle Gazette de Prusse*, dans son Numéro du 9 août 1848, « ne mit en avant que quatre noms : ceux de Ledru-Rollin, Louis Blanc, Proudhon et Caussidière ; mais il affirme sans détour que les mouvements ont été préparés par le gouvernement de Lamartine ».

X

La Franc-Maçonnerie et Napoléon III

Nommé président de la République, le prince Louis-Napoléon, qui savait à quoi s'en tenir sur les agissements des sociétés secrètes, n'hésita pas à interdire aux Loges françaises toute immixtion dans la politique. Les Maçons

s'étant montrés peu dociles, le gouvernement fit fermer le Grand-Orient de Paris.

Une métamorphose s'opéra dans la secte, et de nombreuses associations, exclusivement politiques et habilement reliées entre elles, s'organisèrent dans la plupart des départements. Les initiations avaient lieu la nuit, au milieu des bois ou au bord des fleuves. Les adeptes pensaient qu'il leur serait ainsi plus facile d'échapper aux investigations de la police.

L'initié ne connaissait d'ordinaire que le Frère insinuant. Grâce à cette mesure de précaution, les affiliés n'avaient pas à redouter les indiscrétions du nouveau venu.

Lorsque eut lieu le coup d'Etat du 2 décembre, trois cent mille hommes, unis entre eux par un serment terrible, formaient une vaste association dont les ramifications s'étendaient à vingt-cinq départements. Cinq mois plus tard, la France entière devait être organisée, et le président allait se voir dans l'impossibilité de soutenir la lutte.

Renseigné sur cet état de choses, le prince confia à l'un de ses partisans les plus dévoués, comme lui Carbonaro, la mission d'acheter à n'importe quel prix le chef de la section militante, homme intelligent et énergique, mais sans moralité, désireux avant tout de refaire sa fortune.

Au lieu d'attendre jusqu'au printemps de 1852, époque où devait éclater l'insurrection, Louis-Napoléon précipita les événements et contraignit les conspirateurs à se démasquer.

Des ordres contradictoires furent donnés en même

temps aux diverses sections et, grâce à l'état d'anarchie où les jeta volontairement leur chef, les insurgés furent battus et transportés les uns à Lambessa, les autres à Cayenne. Sur ces entrefaites, le traître disparaissait et se cachait sous un nom d'emprunt en Amérique ou ailleurs.

Telle est, en deux mots, l'histoire du coup d'Etat. Je puis en garantir l'authenticité, ayant eu à jouer un rôle actif dans ce drame déplorable. Je dois ajouter que, quinze ans plus tard, je me liai avec l'administrateur qui paya trois cents mille francs la conscience de notre chef : un joli prix, comme on le voit, et j'ai ainsi pu connaître certains détails que j'ignorais absolument.

Lorsqu'elles virent que les enfants perdus de l'Ordre étaient désormais réduits à l'impuissance, les Loges jugèrent prudent de faire leur soumission.

Le 8 janvier 1852, le Conseil Suprême se réunissait et décidait que le titre de grand-maître serait offert au prince Murat.

Napoléon parut d'abord tout dévoué aux idées conservatrices. Mais Orsini eut soin de lui rappeler que la secte ne pardonne pas à ceux de ses membres qui trahissent leurs serments.

Peu de temps après, l'armée française traversait les Alpes et allait verser son sang pour assurer le triomphe des utopies maçonniques.

Un obstacle s'opposait à l'unification de l'Italie : le pouvoir temporel du Pape. Eh bien, on diffamera la Papauté. Le gouvernement piémontais dépensera des sommes considérables pour se concilier une partie de la presse française.

Un de nos grands journaux a reçu, pendant longtemps,

une somme annuelle de 150,000 francs, pour défendre la politique de M. de Cavour. J'ai intimement connu le personnage qui fut chargé de négocier cette affaire avec le ministre de Victor-Emmanuel.

On croit généralement que tout est fini au delà des Alpes et que le gouvernement piémontais n'a plus qu'un seul objectif : celui de consolider sa conquête.

C'est une erreur.

Voici un des articles dont le Carbonarisme a juré de poursuivre la réalisation :

« L'Ausonie se compose de toute la Péninsule italique, limitée au midi et à l'ouest par la Méditerranée et les plus hautes crêtes des Alpes, depuis la Méditerranée jusqu'aux sommets les plus élevés du Tyrol, qui la sépareront, au septentrion, de la Bavière et de l'Autriche. Tous les anciens Etats vénitiens seront compris dans l'Ausonie, jusqu'aux bouches du Cattaro. Ses limites avec la Turquie seront formées par les monts de Croatie (Trente et Fiume comprises). Toutes les îles de l'Adriatique et de la Méditerranée, situées à moins de cent milles des côtes de la nouvelle République, feront aussi partie de son territoire et seront occupées par des troupes à sa solde ».

L'Italie n'a donc pas encore toutes les frontières qu'elle convoite. Aussi Napoléon, qui connaissait les aspirations du Carbonarisme italien, déclara-t-il, en 1859, *qu'il fallait que l'Italie fût libre des Alpes à l'Adriatique.*

De plus, l'Ausonie doit être une *république* et non une *monarchie.* Il est donc à présumer qu'à la mort de Victor Emmanuel, les sectaires ne négligeront rien pour assurer la réalisation de ce rêve.

Voici maintenant quels sont leurs projets relativement à la Papauté :

« Le Conseil (de la République ausonienne) élira un patriarche pour l'Ausonie, et son traitement sera décuple de celui des archevêques. *Le pape actuel sera prié d'accepter cette dignité et recevra, pour dédommagement de ses revenus temporels réunis au domaine de la République*, une indemnité personnelle payée annuellement, tout le temps de sa vie, en sus du traitement de patriarche, mais qui ne pourra être continuée à ses successeurs.

Après sa mort, si le Collége en élit un de nouveau, ce chef devra transférer son siége hors du territoire de la République ».

Je l'ai dit et je tiens à le répéter, les doctrines de la Franc-Maçonnerie ne diffèrent pas de celles du Carbonarisme. On peut aisément retrouver dans les quelques lignes qu'on vient de lire les théories qui s'étalent, depuis près de vingt ans, dans tous les journaux de la secte, soit en Italie, soit en France et ailleurs. Ceux-là seuls qui ont un bandeau sur les yeux s'obstinent à ne pas le voir.

XI

Le bourgeois ne rira pas toujours des théories maçonniques.

Non, certes, il n'en rira pas toujours ; car je lui prédis un sort à peu près semblable à celui qui frappa le clergé et la noblesse en 1793.

Le Radicalisme, qui n'est autre que la Franc-Maçonnerie, qui n'est autre à son tour que le Carbonarisme,

est décidé, s'il arrive au pouvoir, à établir l'impôt progressif.

« Le plus pauvre », lisons-nous dans le document que je viens de citer, « ne paiera que le septième de son revenu, le plus riche en paiera les six septièmes ».

Cette loi fiscale aura un caractère essentiellement provisoire ; car le *Socialisme* est le but final que se proposent les Arrière-Loges :

« Toute la terre », dit Fichte, « est un bien commun; le droit de propriété qui s'y est implanté et constitué, par la voie de l'astuce et du pouvoir arbitraire, est la source de toutes les tyrannies et de toutes les calamités publiques. La répartition égale de tous les biens peut seule les faire cesser. Les princes, les dévots et la noblesse, ces ennemis implacables de l'espèce humaine, doivent être exterminés, et leurs biens assignés à ceux à qui leur génie, leur science et leurs vertus donnent le droit et le pouvoir de gouverner les autres. Ceux qui ne s'accommodent pas de ces maximes, qui ne les acceptent pas, ou qui se déclarent opposés d'une façon quelconque à leur mise en pratique, sont une bande de misérables. On a tous les droits et tous les devoirs contre ces ennemis du genre humain. Oui, tout est permis pour les exterminer : la violence et l'astuce, le fer et le feu, la prison et le poignard. La fin sanctifie les moyens. Les droits de l'homme, qui sont antérieurs à tous les contrats, à toutes les *Pragmatiques sanctions*, et plus sacrés qu'eux, doivent être rétablis violemment ».

Nous pourrions citer, comme professant les mêmes doctrines que Fichte, le journal maçonnique *La voix du peuple*, *l'Humanitaire* de Palerme, Stallo qui a écrit par ordre d'une Loge du rite écossais, le *Bulletin du Grand-*

Orient, le F.·. Massol, *le Monde maçonnique*, *l'Unité italienne*, *le Globe*, les *Statuts de la Maçonnerie italienne*, Goffin, *la Maçonnerie et ses détracteurs*, etc., etc.

Ajoutons que la plupart de ces écrivains acceptent sans sourciller les conséquences pratiques de leurs principes socialistes.

« Nous voulons, dans *l'ordre moral*, arriver, par l'anéantissement de tous les préjugés de religions et d'églises, à la négation de Dieu et au libre examen; dans *l'ordre politique*, nous voulons, par l'actuation de la république, parvenir à la fédération des peuples et à la solidarité des individus; dans *l'ordre social*, nous voulons, PAR LA TRANSFORMATION DES PROPRIÉTÉS, PAR L'ABOLITION DE L'HÉRÉDITÉ, PAR L'APPLICATION DU PRINCIPE D'ASSOCIATION, ARRIVER A LA SOLIDARITÉ DES INTÉRÊTS ET A LA JUSTICE; nous voulons finalement l'affranchissement du travailleur, celui du citoyen et de l'individu, l'extermination de toute distinction de classes ».

Au congrès de Genève, composé de Maçons, comme celui de Liége, on proclama la suppression de toutes les églises; la nécessité d'imprimer à la Révolution un caractère absolu d'universalité, comme unique moyen de faire triompher le droit; l'*organisation permanente du socialisme européen* agissant en vue du triomphe de la République universelle.

Au congrès de Bâle, les sectaires de la Maçonnerie votèrent la destruction de la *propriété individuelle*, au profit de la *propriété collective*, par 54 voix contre 4, et déclarèrent que l'on travaillerait à faire de ce vote une réalité, dès que les événements le permettraient.

Deux Loges (la *Parfaite Intelligence* et l'*Etoile*) n'ont-elles pas conclu avec les *Philadelphes* de l'Orient de Lon-

dres une sorte de pacte dont le but est celui-ci : *Puiser de nouvelles forces dans l'union et marcher d'un pas plus ferme contre les erreurs qui régissent la société, les combattre, les détruire, et parvenir à la fin que les associés ont en vue ?*

Or, cette fin, voici en quoi elle consiste :

« Extirper des âmes la vaine pensée de la vie future et le fétichisme de la Providence ;... *abaisser l'orgueil de l'argent* et des priviléges ; transformer la charité envers les pauvres, qui les avilit, et *chercher le droit qui les ennoblit ;* égaliser les intelligences par l'instruction, les *fortunes* par l'équilibre proportionné des salaires ».

Le F.·. Goffin, émerveillé de voir que les adeptes n'ont plus besoin de se dissimuler sous le masque de l'hypocrisie et qu'ils peuvent professer impunément les doctrines dont je viens de faire l'exposé, déclare qu'on doit les considérer *comme de nobles vainqueurs du respect humain, comme des champions de la dignité humaine et de la foi maçonnique, comme des hommes dont la vue excite dans les âmes un profond sentiment d'admiration et vous ravit d'un saint enthousiasme.*

XII

Quelle est la situation de la Franc-Maçonnerie vis-à-vis de la loi ?

La Franc-Maçonnerie, nous l'avons démontré, par le témoignage des Francs-Maçons eux-mêmes, est une société secrète au premier chef. — Elle est donc en opposition formelle avec l'article 13 de la loi du 28 juillet 1848.

Elle s'occupe activement, ses adeptes en font l'aveu, de

politique et de religion, sans y être autorisée par le pouvoir civil. — Elle viole donc l'article 291 du Code pénal.

Ses orateurs, au sein des Loges, provoquent à la désobéissance aux lois, poussent à la haine des citoyens les uns contre les autres, professent hautement des doctrines antisociales et athées, et menacent tout à la fois le droit de propriété, la liberté de conscience et jusqu'à la sécurité individuelle. — Ainsi elle foule aux pieds les articles 292 et 293 du Code pénal, les articles 1, 2, 3 et 4 de la loi du 10 avril 1834 sur les associations.

*
* *

Une fois encore, comment se fait-il que le gouvernement se taise en présence d'un semblable état de choses?

Quel intérêt peut-il y avoir pour la société à laisser les affiliés de la secte conspirer impunément dans le secret des Loges?

L'administration a ordonné, ces temps derniers, la fermeture de quelques temples maçonniques. A-t-on poursuivi les délinquants? Une mesure administrative de ce genre suppose un délit, une violation de la loi; or, il y a au bout de n'importe quel délit une sanction pénale.

Si les Francs-Maçons objectaient qu'ils ne s'occupent pas *actuellement* de politique, il serait facile de leur prouver le contraire.

A une affirmation de ce genre, le vénérable de la Loge la *Triple Essence*, de Saint-Malo, répondrait hardiment : Mes frères, vous mentez! car voici le discours que j'ai prononcé récemment et que la *Chronique de Jersey* a reproduit:

Mes frères,

« Six mois à peine se sont écoulés depuis notre der-

nière Agape, et, je le constate avec joie, tous les membres présents à cette dernière fête de famille ont aujourd'hui répondu à l'appel. Quelques nouveaux sont même venus épaissir nos rangs; ceci est d'un bon augure ; aussi pouvons-nous dire sans témérité que, quand nous serons en possession de notre nouveau temple, ce qui aura lieu l'an prochain, le nombre des adhérents à notre ordre augmentera encore dans de plus grandes proportions. — Pourquoi ? Parce que les principes que nous représentons font tous les jours de grands progrès dans le monde, même parmi nos populations bretonnes, si tenaces au passé.

« Quelle est donc la cause de ce changement, de cette transformation, et quelles conséquences pouvons-nous en déduire ?

« Mes frères, permettez-moi de vous le dire, deux causes ont produit cet excellent effet : la première, c'est Gutemberg, assemblant dans des casses en bois ces petits caractères métalliques qui créèrent l'imprimerie ; la seconde, c'est la grande et *sublime Révolution française*.

« Quelques esprits rétrogrades, attardés, résistent encore et luttent contre le torrent qui les entraîne ; mais le flot monte, monte toujours, et bientôt ces pauvres esprits, aveugles ou égoïstes, seront submergés.

« La *véritable foi*, en combattant le *fanatisme*, détruit les vieilles superstitions. — Le miracle s'en va ! Le *positivisme*, par ses savantes démonstrations, détruit l'incertain, l'arbitraire, comme un jour la liberté chassera du monde entier l'*infâme tyrannie*.

« En un mot, mes frères, c'est la vieille société qui croule, sapée par la loi naturelle du progrès.

« Nous pouvons nous en *réjouir* et attendre avec espérance et foi : c'est l'aurore de l'ère nouvelle.

« Mais, à cette époque de transition, l'humanité, comme la femme en peine d'enfant, n'est pas sans éprouver de rudes secousses, sans ressentir de grandes douleurs ; le travail est laborieux.

« Mais soyons sans crainte : l'enfant se présente bien. Ces douleurs cesseront ; la santé et le calme reviendront. Ne craignons rien pour l'enfant, il est l'esprit moderne, ni pour la mère qui le met au monde, car, quoi qu'on fasse, la République vivra !

« Oui, mes frères, la République vivra ; elle vivra, malgré les obstacles que l'on élève sur sa route pour entraver sa marche régulière, incessante vers l'avenir.

« Depuis notre dernier banquet de *Réveil maçonnique*, de grands événements sont survenus. Dans cette salle, que nous occupons ce soir, nous étions réunis, voilà quelques mois, tous, l'esprit tranquille, le cœur plein d'espérances.

« *Un épais nuage a passé sur notre soleil !* L'horizon s'est assombri ; les ténèbres se sont de nouveau répandues sur la terre. — Une *nuée d'hommes noirs*, chassés des nations où règnent des gouvernants intelligents, s'est abattue sur cette terre où florissait la liberté. — Ces partisans de la nuit et de l'ignorance, à laquelle ils sont attachés comme la chenille s'attache à l'arbuste qui la nourrit, ont fini par pénétrer jusque dans les conseils de la nation, et là, ces jésuites ! au nom d'un vieillard sur le bord de la tombe, qui ne devrait savoir qu'aimer et bénir, ont soufflé la discorde, semé la haine et menacé, peut-être, des foudres de l'Eglise, si l'on ne changeait point *immédiatement* le chef du cabinet, l'honnête et modéré républicain, notre ami Jules Simon.

« Les perfides conseils de cette *bande noire* furent, il paraît, écoutés et suivis, et bientôt après, tous les autres citoyens qui possédaient la confiance de la nation, portant haut le flambeau de la vérité, cherchant à éclairer le genre humain sur les menées des *cléricaux*, c'était là leur plus grand crime, furent obligés de quitter le pouvoir.

« Depuis cet acte, la liberté s'est voilé la tête, et nous, ses vrais amis, nous avons pris l'*habit de deuil : Gémissons ! gémissons !! gémissons !!!* comme nous faisons dans le temple,

à nos cérémonies funèbres; mais ne nous décourageons jamais !

« Le soleil n'est pas éteint; la lumière reparaîtra à l'horizon ; le dernier crépuscule de ces jours néfastes va jeter ses dernières lueurs. Ayons toujours foi dans l'avenir. La nuit ne dure qu'un temps... Nous reverrons bientôt l'aurore. *Une journée, le 20 février 1876, a chassé nos ennemis du pouvoir. Une autre journée les chassera encore, et avec eux*, cette fois, PARTIRA L'HOMME qu'*ils nous ont imposé* et qu'ils auront compromis.

« Le sol qui nous porte ne peut fleurir sans soleil; l'esprit de l'homme ne peut vivre sans liberté. Ce n'est qu'une éclipse partielle, qui durera ce que durent les éclipses : l'espace d'un moment.

« Dans la patrie de *Voltaire*, d'*Edgar Quinet*, de *Michelet*, de *Victor Hugo*, de *Littré*, de *Thiers* et de *Gambetta*, on ne pourrait rester bien longtemps opprimé. Encore une fois, ayons confiance, espérons !

« Quand on est fort, on doit être sans inquiétude; car l'on n'a rien à craindre. Et nous, mes frères, nous sommes forts et sans crainte pour l'avenir, car nous puisons notre quiétude dans la constitution maçonnique, qui nous ordonne le respect des lois, que nous respectons tous.

« Pour répondre au désir de nos frères anglais, je propose de boire à la République française, à l'union des nations, l'Angleterre et la France en particulier.

Si, en présence d'une pareille attitude, *qui est celle de tout l'Ordre*, le gouvernement reste impassible, les Jésuites, dont la Franc-Maçonnerie a demandé la suppression aux frères et amis du Sénat et de la Chambre des députés, seraient en droit, ce me semble, de payer de retour ces aimables sectaires. Mais, comme il y a tout lieu de penser que les disciples de saint Ignace ne se livreront pas à des représailles de ce genre, il est bon que les citoyens, pour lesquels l'égalité devant la loi est autre chose qu'un vain

mot demandent formellement la suppression de tout privilége, et, par conséquent, la fermeture des Loges maçonniques.

Si j'avais l'honneur d'être l'HOMME ou le gouvernement de l'HOMME que les Frères de Saint-Malo et autres lieux veulent *faire partir*, la question serait vite réglée, et l'HOMME et son gouvernement ne tarderaient pas à voir les affiliés se présenter à eux, l'échine pliée en deux, et protester de leur dévouement, comme ils l'ont fait sous le gouvernement de juillet et en 1852. Inutile de dire que je ne croirais pas une mot de ces protestations, et que je continuerais à traiter les bons Frères comme des conspirateurs qui ont trahi tous les pouvoirs, après les avoir tous également flattés.

XIII

Une vérité qui ressemble à un paradoxe

En agissant ainsi, l'HOMME et son gouvernement rendraient à la République un signalé service. Je ne crains même pas d'affirmer que, s'ils laissent la Franc-Maçonnerie jouer le rôle politique qu'elle joue en ce moment, c'en sera bientôt fait de la forme républicaine.

En 1876, le lendemain des élections, je publiais une petite brochure intitulée : *Nous y voilà*, dans laquelle j'annonçais avec précision quels allaient être les faits et gestes de la Chambre.

J'avais peu de mérite à prophétiser ainsi, ayant sous les yeux le programme que les Arrière-Loges venaient d'imposer à tous les candidats républicains soupçonnés de modérantisme. Cette pièce était signée, dans chaque

circonscription, par le principal intéressé. Douze ou quinze membres du comité électoral, choisis *ad hoc*, conservaient chacun un exemplaire authentique du contrat, avec mission de citer l'élu à leur barre, s'il n'était pas fidèle à ses engagements.

Je vais rappeler, en les accompagnant d'un petit commentaire, les dix articles dont se compose ce document.

Le candidat s'engageait à soutenir de son vote les revendications de la démocratie dont voici le résumé :

« 1° La déchéance de la dynastie impériale sera maintenue ».

(Cet article est assez inoffensif, attendu que les dynasties n'attendent pas d'ordinaire, pour s'implanter dans un pays, le bon vouloir de la Chambre que leur avénement doit faire disparaître.)

« 2° La constitution ne devra jamais être révisée dans le sens d'une monarchie quelconque ».

(En d'autres termes, le candidat s'obligeait à fouler aux pieds la constitution votée par l'Assemblée nationale, attendu que cette constitution reconnaît aux délégués du peuple français le droit de la réviser comme bon leur semblera, quand le jour de la révision sera venu.)

« 3° On revendiquera toutes les *libertés politiques* supprimées par l'Empire et les gouvernements antérieurs ».

(Cet article est d'une élasticité inquiétante. Voudrait-on revendiquer les libertés de 93, que Napoléon Ier avait jugé à propos d'éliminer.)

« 4° Parmi ces libertés figurent en première ligne : la liberté de la presse, — la liberté de réunion, — la liberté d'association, — la liberté des cafés et des cabarets, les libertés municipales les plus larges ».

« 5° Le candidat s'engage à voter contre toute modification de la loi civile concernant le mariage dans le sens des idées cléricales ».

(Cet article est la négation pure et simple de la liberté de conscience des catholiques, que l'on pourra, le cas échéant, traiter en parias ; tandis que les athées, les juifs, les calvinistes et les mahométans verront leurs droits scrupuleusement respectés.)

« 6° Il votera pour la *laïcité absolue* de l'enseignement à tous les degrés, lequel devra être obligatoire et gratuit ».

(Les rédacteurs du programme auraient dû ajouter : et *matérialiste*. C'est ainsi que les Loges entendent respecter les droits du père de famille qui ne veut pas de l'enseignement *absolument laïque*, ou de l'enseignement sans Dieu.)

« 7° Il réclamera l'obligation du service militaire pour tous, *sans exception d'aucune sorte* ».

(Si on tient à ramener la France à un état de barbarie, dont rougiraient probablement les Têtes-Plates et les Peaux-Rouges, que l'on permette à la Franc-Maçonnerie d'appliquer cet article, et la chose sera faite ; car il n'y aura plus, dès lors, ni instituteurs, ni professeurs, soit prêtres, soit laïques. Tout le monde sera soldat.)

« 8° Il devra demander la révision de l'impôt, de manière à frapper le *revenu* ».

(Chacun, sauf les pauvres chez lesquels tout se réduit à des quantités négatives, devra payer à l'Etat les six septièmes de son revenu net, au risque de faire maigre chère et de laisser la moitié de ses terres en friche. De cette façon, les impôts s'élèveront à un joli chiffre ; mais il n'y aura rien de trop, car les adeptes entendent que les fonctionnaires, les employés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les conseillers municipaux soient grassement payés. Inutile de faire observer qu'*eux seuls* pourront être mis en possession de ces postes lucratifs.)

« 9° Le scrutin d'arrondissement sera remplacé par le scrutin de liste ».

(Cet article a pour but d'annihiler les influences locales et de remplacer, quand on le jugera utile, les candidats indigènes par les bohêmes sans feu ni lieu, les avocats sans cause et les médecins sans clientèle, dont fourmille Paris et que patronnent les Arrières-Loges.)

L'article 10 concernait l'état de siége. Il n'a plus de raison d'être — pour le moment du moins.

Voilà le programme, aux formes hypocrites, dont il s'agissait de faire tout doucement l'application.

Si la chose n'a pas réussi, c'est que le Sénat est venu se mettre en travers. Ajoutons que les hommes de la majorité n'étaient pas à la hauteur d'une pareille tâche.

Pour un mandat de ce genre, il eût fallu les sinistres géants de la Convention nationale. Que pouvait-on obtenir de robins jaboteurs et sans intelligence, et des bourgeois prudhommesques du centre gauche ? Rien, rien, rien !

Vieillis avant l'âge, la plupart d'entre eux ont perdu, dans les brasseries et autres lieux de moralisation à l'usage du peuple et des étudiants, le peu d'énergie qu'ils avaient reçu de la nature.

En 1870, au lieu de marcher à l'ennemi, on les vit se cacher dans les bureaux de préfecture et ailleurs. Ils n'eussent point voté alors le *service obligatoire pour tous sans exception ;* car l'exception C'ÉTAIT EUX !

Les Loges comptent encore des hommes courageux, je le reconnais sans peine. Les uns sont à l'île des Pins, les autres sont en Suisse, en Angleterre, en Belgique, où ils ont pu se réfugier, grâce à la complicité du gouvernement de M. Thiers et aux passe-ports qui leur furent délivrés secrètement. Enfin, il en est quelques-uns qui ont trouvé la mort sur les barricades, victimes de leur propre fanatisme. Mais, parmi les hommes en vue qui nous restent, je ne découvre que des histrions et des ramollis qui voteront des lois subversives sous la pression des Loges, qui chanteront peut-être :

Mourir pour la Patrie,

et qui iront se réfugier sous les orangers de n'importe quel pays, le jour où ils apercevront une pointe de baïonnette.

— Tels sont les hommes en présence de qui nous sommes placés.

XIV

Mes prévisions avant les élections du 14 octobre.

Voici ce que j'écrivais dans les premiers jours de septembre dernier, un mois et demi avant la réunion des

colléges électoraux. Mes lecteurs reconnaîtront que la sagacité ne m'a point fait défaut :

« Les 363 seront-ils une seconde fois nommés par les électeurs ? Je l'ignore.

« Supposons que le Président se retrouve, en octobre prochain, en face de la même majorité. Qu'arrivera-t-il ? Nous verrons se renouveler, pendant un mois ou six semaines, les scandales qui ont attristé la France en 1876, lorsqu'eut lieu la vérification des pouvoirs.

« Les débats seront d'autant plus violents, que le Gouvernement se trouvera mêlé cette fois à la lutte des partis ? Pourra-t-on voter le budget ? Il est permis d'en douter, la Chambre ne voulant ni du Maréchal, ni de son ministère.

« Le conflit qui a éclaté en mai dernier renaîtra plus aigu et compromettra les intérêts du pays.

« Dans le cas où la majorité se déciderait à aborder les questions budgétaires, elle ne le fera qu'en donnant un libre cours à son fanatisme antireligieux. Le Gouvernement et le Sénat, on peut l'affirmer sans présomption, refuserent de suivre dans cette voie les mandataires estampillés des Loges.

« Que deviendront, au milieu de cette agitation, le commerce et l'industrie ? Que deviendra l'agriculture elle-même ?

« Or, comme un pareil état de choses ne saurait être de longue durée, on se demande par quel moyen la France arrivera à sortir de cette impasse.

« Ces moyens sont au nombre de deux :

« 1° La retraite du Maréchal, volontaire ou forcée ;

« 2° La dissolution de la nouvelle Chambre ou la conversion du Pouvoir et du Sénat aux doctrines radicales.

« Dans les deux cas, la République aura vécu.

« Le Maréchal restera au pouvoir jusqu'en 1880. Il s'est trop nettement prononcé au sujet de cette question, pour qu'il soit possible de douter encore.

« Essaiera-t-on de la violence, comme on l'a fait en 1830 contre Charles X, et en 1848 contre Louis-Philippe ? Je ne le pense pas : car le parti maçonnico-radical est convaincu qu'il y aurait danger à le faire.

« Reste la deuxième hypothèse. La dissolution de la nouvelle Chambre remettra tout en question, mais ne résoudra rien ; car, le parti républicain n'obéissant qu'à son irritation et les conservateurs continuant à rester au coin de leur feu, le jour des élections, les mêmes hommes seront réélus, à quelques exceptions près.

« Et, pour la troisième fois, tout sera à recommencer, et de longs mois s'écouleront au milieu de ces luttes intestines, et, à mesure que les passions politiques s'exalteront, les intérêts du pays iront à la dérive ; et, pendant que nous nous prendrons aux cheveux, les puissances européennes qui soupirent après l'abaissement de la France, travailleront sans relâche à nous faire descendre au rang des Etats de troisième ordre.

« J'ai encore supposé le cas peu vraisemblable où, le Pouvoir exécutif et le Sénat se convertissant aux idées politiques de la Chambre, il n'y aurait plus dissentiment.

« Nous verrions alors tout le monde se mettre à l'œuvre et réaliser le programme que mes lecteurs connaissent.

« J'affirme sans hésiter que, le jour où nos législateurs seraient parvenus à réaliser cet idéal, la France offrirait une image parfaite du chaos. Les conservateurs, se voyant atteints dans leurs intérêts matériels, et par cela même frappés au cœur, ces intérêts étant les seuls qui touchent encore la plupart d'entre eux, se transformeraient subitement en moutons enragés. Les catholiques, blessés dans leurs convictions religieuses, revendiqueraient énergiquement leurs droits. Les populations des campagnes, prises de dégoût à la vue d'un pareil désordre, irritées du gaspillage qui en serait la conséquence et du despotisme qu'exerceraient sur eux les proconsuls au petit pied dont le pouvoir central aurait soin de doter chaque département, appelleraient de leurs vœux l'intervention d'un sabre.

Et le sabre ne tarderait pas à se montrer à l'horizon.

« Et l'on verrait une fois de plus la France inondée de sang et la République étouffée par ceux qui affichent la prétention de s'en faire les soutiens.

« Il n'y a qu'une chance de salut pour les institutions républicaines : LE SUCCÈS DES CONSERVATEURS AUX PROCHAINES ÉLECTIONS.

« Cette proposition exprime, sous sa forme paradoxale; une vérité presque élémentaire.

« Supposons que la Chambre qu'on va élire se composera en majorité de Bonapartistes, d'Orléanistes, de Légitimistes et de Constitutionnels. Aucun intérêt ne sera compromis, une assemblée de ce tempérament ne pouvant et ne voulant pas faire sur le corps social des expériences dangereuses.

« Nous arriverons sans secousse et d'une façon normale à 1880.

« Croyez-vous qu'à cette époque les Bonapartistes, les Légitimistes et les Orléanistes ne formeront plus qu'un seul et même parti disposé à réviser la Constitution en faveur du même prétendant?

« Cela ne paraît guère vraisemblable.

« A qui donc la majorité ?

« Probablement, très-probablement, à la forme républicaine, grâce aux conservateurs, qui auront trouvé moyen de la rendre supportable, en prouvant qu'elle peut s'allier avec les intérêts du pays.

« En sera-t-il de même si la Maçonnerie triomphe et que la boue des Loges, montant à la surface, étouffe l'élément conservateur ?

« Hélas ! hélas !

« Le Gouvernement veut-il sauver la France ?

« Qu'il fasse respecter les lois que l'on a édictées contre ces Sociétés secrètes et qu'il nettoie enfin les écuries d'Augias.

« *Là seulement est le salut de la République !*

XV

Mes prévisions au lendemain des élections.

Le résultat des élections était à peine connu, que je publiai les réflexions suivantes. A mes lecteurs de voir si mes prévisions se sont réalisées.

« Si l'on avait su imposer silence aux journaux de la secte et faire aux conspirateurs anonymes des Loges une sévère application des lois édictées, depuis quatre-vingts ans, contre les Sociétés secrètes, le péril social était conjuré. La France aurait eu devant elle trois ans de calme intérieur et de prospérité relative. Peut-être même serait-on arrivé à rendre moins redoutable l'échéance de 1880.

« Mais le ministère a agi mollement. Il s'est borné à pratiquer la candidature officielle, comme on l'a toujours fait avant lui ; il s'est contenté de manifester ses préférences, au lieu de frapper le pouvoir occulte qui menace la société d'un affreux cataclysme, et il a tout compromis par la plus inintelligente des modérations.

« La révolution est on ne peut mieux organisée. C'est une armée formidable dont les cadres se composent des meneurs de la Maçonnerie et de quelques imbéciles qui se croient appelés à jouer un rôle dans leur pays, parce qu'ils sont ambitieux et millionnaires.

« Les chefs de la secte n'ignorent pas que le bourgeois surveille sa caisse d'un œil jaloux. Mais ils savent aussi qu'il a conservé, comme un héritage dont il est fier, une teinte de voltairianisme que rien ne justifie et que l'on peut d'autant mieux utiliser en faveur de la révolution.

« Traiter de clérical un bourgeois bel esprit, c'est l'humilier profondément. Eclose à l'ombre du comptoir paternel et sous l'influence vivifiante des denrées coloniales, son intelligence ne saurait admettre les enseignements de l'Eglise. Le curé de sa paroisse est pour lui un simple *éteignoir*, et le riche lettré du château voisin, un demeurant du siècle de ténèbres.

« Les Arrière-Loges savent leur bourgeois par cœur et exploitent, avec une habileté infernale, sa stupide vanité et son philosophisme idiot.

« En 1851, nous appelions cela : *Faire danser le* Busard. Et le Busard dansa jusqu'au jour où Louis Napoléon frappa la secte et rendit le danseur à son épouse. J'ai connu quelques-uns de ces honnêtes boutiquiers dont les comités insurrectionnels avaient jugé à propos d'utiliser le zèle. On ne se fera jamais une idée de leur épouvante au moment du conflit. « Dieu de Dieu », me disaient-ils plus tard, « que nous l'avons échappée belle ! »

« Etant données les allures sceptiques du bourgeois, qu'avaient à faire, après le 16 mai, les chefs occultes de la Maçonnerie ? Peu de chose, vraiment ; il leur suffisait de répéter chaque jour, et cela sans varier la formule : « Prenez garde ! si vous votez pour les candidats du gouvernement, vous serez la proie des curés ! » Et des milliers de naïfs ont cru de la meilleure foi du monde que MM. Decazes et de Fourtou ne rêvaient que bûchers et billets de confession. Et le ministère, effrayé du péril qui allait résulter pour lui de cette manœuvre de mauvais plaisant, s'est hâté d'affirmer qu'il n'obéissait en aucune façon à l'influence du clergé. La déclaration était superflue ; car tout le monde sait à quoi s'en tenir sur le compte de Messieurs les ministres, à l'endroit de cette question. Pour convaincre les plus entêtés, M. Decazes n'avait qu'à exhiber son tablier maçonnique.

« Ces protestations du Gouvernement étaient prévues ; mais on n'ignorait pas qu'elles serviraient les intérêts de la secte. Comment refuser de croire aux noirs projets de l'Eglise, alors que le chef du Pouvoir exécutif sentait le besoin de repousser, lui aussi, l'accusation de *cléricalisme ?*

« Et le bourgeois a eu peur de cette épée formidable dont *la poignée est à Rome et la pointe partout.* Aussi le 14 octobre, il s'est drapé dans sa robe de chambre et a déclaré avec emphase qu'il ne renierait pas les *immortels principes de 89.*

« Et le Busard a dansé une fois de plus, et, avec lui, tous les Busons de la classe ouvrière qui croient bêtement aux bienfaits d'une régénération impossible.

« Et le joueur de flûte s'est frotté les mains, en voyant danser aux accords de son fallacieux instrument Busards, Buses et Busons.

« Et M. Prudhomme, rentrant le soir à son domicile, répétait, non sans orgueil, à son obèse et respectable moitié : *Le Pouvoir vient de recevoir une leçon !*

« Eh oui, cher bonhomme, le Pouvoir a reçu une leçon QUI VOUS COUTERA CHER, grâce à l'exemple que vous avez donné et à la naïveté des électeurs qui vous prennent pour un malin et suivent les conseils de votre politique.

« Avec cette absence absolue de sens commun qui le caractérise, le bourgeois s'imagine que le Pouvoir et la Gauche radicale vont se donner le baiser de paix et se faire de mutuelles concessions, dans l'intérêt du commerce et de l'industrie. M. Prudhomme est visiblement dominé par le souvenir de ses brouilles conjugales et des scènes attendrissantes qui les ont suivies. Hélas ! pourquoi faut-il que je dissipe ses illusions !

« Voici, par à peu près, comment les choses vont se passer. Je sais ce que veut la Maçonnerie radicale ; mais il peut se faire que des événements imprévus l'obligent à modifier son programme. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à affirmer que mes prévisions se réaliseront dans leur ensemble.

« Nous verrons se renouveler les scandales parlementaires auxquels a donné lieu, en 1876, la vérification des pouvoirs. L'Europe sera témoin de scènes écœurantes. M. Grévy tentera vainement de modérer ses troupes. La chambre ne tardera pas à être un *fac-simile* parfaitement réussi des réunions publiques de Belleville (1).

« Les uns proposeront l'invalidation en masse de tous les candidats officiels. Gambetta se bornera peut-être à demander le renvoi dans leurs foyers de quatre-vingts conservateurs, afin que sa prophétie sur les 363 revenus 400 se réalise à la lettre. Et la voix de Gambetta sera écoutée, à moins que, l'amour des principes l'emportant, on ne supprime les deux cents et quelques candidats du Maréchal.

(1) On sait maintenant que mon appréciation n'avait rien d'exagéré.

« **La Droite ne se laissera pas exécuter sans mot dire. Aux invectives de la Gauche elle répondra par de sanglantes apostrophes, et *si Gambetta ne se décide pas à rendre compte des 243 millions disparus sous sa dictature, c'est qu'il refusera d'obéir aux sommations des conservateurs*** (1).

« Pendant que les élus du suffrage universel se prendront aux cheveux, les affaires commerciales seront frappées de paralysie. L'industrie chômera, les faillites se multiplieront, à Paris surtout. Certains manufacturiers et bon nombre de commerçants que je pourrais nommer se réjouiront *in petto* à la vue de ce gâchis et prieront leurs créanciers de les laisser tranquilles. Les gens naïfs, qui n'y comprenaient rien quelques mois auparavant, s'expliqueront alors avec facilité le zèle démocratique de leurs débiteurs au moment de la période électorale.

« Mais, à côté de ces gens-là, se trémousseront les honnêtes badauds de la bourgeoisie qui s'étaient gravement proposé de faire la leçon au Maréchal. Je vous le prédis, M. Prudhomme, avant six mois votre commerce battra de l'aile et votre caisse fera mine de sonner creux (2).

« Ajoutez à ces transes du monde commercial l'agitation électorale qui sera la conséquence forcée des invalidations que rêve déjà la majorité, et vous pourrez *a priori* vous faire une idée exacte de notre situation intérieure.

« Croyez-vous que cette nouvelle et coûteuse expérience ouvrira les yeux du peuple ? Assurément non. Quelles que soient les énormités dont la Gauche se rendra coupable, les foules n'hésiteront pas à affirmer que la responsabilité des événements doit retomber tout entière sur les *cléricaux* et le Pouvoir. Le bourgeois révolutionnaire, qui a perdu le peu de raison qui lui restait au contact de la politique et des journaux, sera du même avis.

« Malheureusement des symptômes précurseurs ne tarderont pas à révéler aux yeux des moins clairvoyants

(1) N'est-ce pas ce qui est arrivé?

(2) Me suis-je trompé? Nous sommes encore loin de l'explosion de prospérité promise par le ministère du 13 décembre.

l'existence du péril social que l'on s'obstine à traiter de chimère.

« Ce péril, que la stupidité de la bourgeoisie voltairienne n'a pas vu, est à nos portes ; il menace l'Europe d'une liquidation violente.

« En 93, la classe moyenne fit sa révolution. Plus tard elle prépara la chute de Charles X et crut que le pouvoir lui était définitivement acquis par l'avénement de Louis-Philippe.

« Illusion !

« Les journées de février dissipèrent tout à coup ce rêve du bourgeois politicien, et le Socialisme se montra aux regards éffarés de la finance, du commerce et de l'industrie, sous la forme peu rassurante des ateliers nationaux.

« Arrêté brusquement dans sa marche, en 1852, le Socialisme n'a pas tardé à reprendre le cours de ses opérations, grâce aux complaisances de Napoléon III, dont les radicaux ont grand tort de médire.

« L'*Internationale* a fait des progrès d'autant plus rapides, que les dangereuses utopies qu'elle prône sont mêlées à des revendications équitables.

« Je n'ai pas à étudier ici une question aussi complexe. Je le ferai, j'espère, un peu plus tard. Qu'il me suffise de constater, en attendant, que le jour est venu où le bourgeois devra songer à tout autre chose qu'à *donner des leçons au Pouvoir*.

« L'ouvrier fait valoir des droits et affiche des prétentions que ne peut contester cette classe industrielle qui tend à abjurer tout principe religieux.

« Comment ! vous ne croyez à rien, si ce n'est à la fortune et aux jouissances qu'elle procure ; vous laissez entendre à vos ouvriers qu'il n'y a pas de Dieu ; qu'ils sont libres, dans tous les cas, de se moquer de ses préceptes ; vous leur prêchez le *nihilisme*, vous tuez en eux l'espérance, vous leur apprenez à mépriser tout ce que respectaient nos pères ; et vous voudriez que ces victimes de l'inégalité sociale acceptassent leur sort sans murmurer ! — Quels sont donc vos droits à la fortune ? Est-ce que la terre n'appartient pas à celui qui dispose de la

force? Vous avez reçu, dites-vous, vos propriétés, vos rentes, votre industrie en héritage. Mais au moyen de quel principe croyez-vous nous persuader que certains hommes ont le droit d'accaparer la fortune publique et de la transmettre à leurs descendants? Si, du moins, vous consentiez à nous faire participer à votre luxueux bien-être! Mais non! vous êtes pétris d'égoïsme, et vous voulez assurer à vos enfants une commode oisiveté. Bourgeois de 89, qui vous êtes approprié les dépouilles de la vieille aristocratie, en vous associant aux massacres de 93, comme le chacal s'associe aux tueries de la panthère dont elle suit les traces et utilise les débris, vous voulez donc, oubliant votre origine, former à votre tour une caste privilégiée, pire cent fois que celle des anciens nobles; car ils étaient soldats, eux, et ne manquaient pas toujours de générosité, tandis que vous n'avez ni élévation de caractère, ni entrailles pour le malheureux, ni le moindre courage en face du péril!

« Ce langage, qui paraît exagéré, est bien celui que les Arrière-Loges tiennent à leurs adeptes, celui que les orateurs des congrès socialistes ne cessent de faire entendre depuis plus de dix ans.

« Je mets le bourgeois révolutionnaire au défi de réfuter les arguments dont la Maçonnerie se sert pour battre en brèche le droit de propriété. Que l'on ne vienne pas invoquer l'autorité des lois. Quand on supprime l'idée de Dieu, les lois ne sont plus et ne peuvent plus être qu'un instrument de despotisme.

« Le socialiste vous dira que les lois conservatrices sont exclusivement l'œuvre des conservateurs, qui, en les édictant, n'ont consulté que leur propre intérêt. Pourquoi ne ferait-on pas une législation socialiste, si le Socialisme a la majorité pour lui?

« Or, je vous l'affirme, la secte a les gros bataillons de son côté.

« En voulez-vous la preuve? Il m'est facile de vous la donner.

« 1° Le Socialisme s'appuie sur le suffrage universel comme sur une base inébranlable. Tous les citoyens français collaborent au même titre et dans les mêmes propor-

tions au gouvernement du pays. Le millionnaire et le grand industriel sont devenus les égaux de l'homme sans fortune, quand il s'agit de choisir les administrateurs des deniers publics. Souvent celui qui n'a pas d'impôts à payer reçoit la mission de voter l'impôt au gré de ses caprices. Nos Chambres comptent déjà bon nombre de leurs membres qui, ne possédant rien, n'ont aucun intérêt à protéger le droit de propriété. Si tous peuvent participer à la gestion de la chose publique, et dans une mesure égale, c'est que tous en ont le même droit ; c'est que le droit de propriété n'est qu'un droit relatif, ou plutôt n'est pas un droit, puisqu'il peut être modifié, amoindri, ou même supprimé par celui qui ne possède rien, étant une fois admis que la légalité constitue le droit, et que la légalité n'est et ne sera désormais que l'expression de la volonté populaire manifestée par le suffrage universel.

« 2° Le Socialisme réclame depuis longtemps une magistrature élective à tous les degrés, la justice du peuple étant la seule justice que l'on puisse admettre, justice variable, comme les tendances, les appétits et les passions de la masse électorale.

« 3° Le Socialisme poursuit la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire la suppression du clergé, parce que le clergé prêche aux peuples des dogmes et une morale qui ne sauraient se plier aux caprices de la légalité populaire.

« 4° Le Socialisme demande que l'on érige en loi l'enseignement gratuit et obligatoire, en dépit des intérêts apparents des classes populaires, afin de constater ainsi l'égalité absolue des droits et des devoirs de toutes les familles, à l'endroit d'une question purement fiscale. Mais, si les devoirs sont les mêmes pour tous, les droits ne peuvent être différents ; et de l'instruction gratuite et obligatoire, donnée par l'Etat et aux frais de l'Etat, aux rêveries du Saint-Simonisme, la distance est bien petite.

« 5° En attendant que le droit de propriété soit confisqué au profit de la nation, on en sapera les bases au moyen de l'impôt sur le revenu.

« 6° L'armée elle-même devra disparaître et faire place à une organisation nouvelle.

« Tel est le résumé des doctrines socialistes. Tel est aussi le programme de la nouvelle Chambre, programme qu'elle s'efforcera de réaliser, si les événements lui permettent de vivre jusqu'en 1880.

« Qui ne sait que la majorité de nos représentants est dévouée à ceux que l'on est convenu d'appeler les martyrs de la Commune, lesquels n'ont été et ne sont que les apôtres militants du Socialisme ?

« Le prolétariat du monde entier », dit un écrivain qui n'est pas suspect, « attend le jour de la vengeance générale, comme les Juifs attendaient le Messie. Lorsque ce jour viendra, il n'y aura plus que deux partis en présence : les pauvres et les riches ».

« La tentative de la Commune », lisons-nous dans un des organes les plus autorisés de l'Internationale, « n'est qu'un épisode dans la révolution sociale qui a commencé son mouvement ; qu'elle réussisse ou qu'elle échoue, elle sera utile de toute manière à la cause de tous... Les défaites que nous avons subies jusqu'ici ont toujours servi la cause des ouvriers : elles ont contribué au progrès de la classification sociale ; elles ont amené une séparation plus tranchée ; elles ont donné conscience d'elle-même à la classe ouvrière et lui ont appris à lutter avec plus d'énergie et de haine contre la réaction ».

« La République de 1793 était un soldat ; la République de 1871 est un ouvrier », s'écriait un chef de l'insurrection communaliste.

« Quelques jours après le 4 septembre, un des membres les plus influents de l'Internationale écrivait ce qui suit. Je conseille au bourgeois de méditer ce morceau :

» La piteuse fin du Soulouque impérial nous amène au pouvoir les Favre et les Gambetta. Rien n'est changé. La puissance est toujours à la bourgeoisie. Dans ces circonstances, le rôle des ouvriers ou plutôt leur devoir est de laisser cette vermine bourgeoise faire la paix avec les Prussiens (car la honte de cet acte ne se détachera jamais d'eux), de ne pas les affermir par des émeutes, mais de profiter des libertés que les circonstances vont apporter, pour organiser toutes les forces de la classe ouvrière. *La bourgeoisie, qui est dans ce moment affolée de son triomphe, ne s'apercevra pas tout d'abord des progrès de l'organisation, et pour le jour de la véritable guerre les travailleurs seront prêts.*

» A l'œuvre sans relâche jusqu'à la révolution sociale !

» *A bas la bourgeoisie ! Vive l'Internationale !* »

« Ceux auxquels s'adressait cette missive ont élu Bonnet-Duverdier pour leur représentant.

« Il paraît donc que les frères et amis sont toujours à l'œuvre et qu'ils préparent avec ardeur la grande liquidation.

« Que le Busard se dispose à danser le quadrille final. »

XVI

Alliance de la Maçonnerie française avec les ennemis de la France.

La situation est d'autant plus redoutable, que les chefs de la révolution, en France et ailleurs, ont abjuré tout patriotisme. Pour eux, il n'y a plus de foyer domestique. La famille n'est qu'un mot dénué de sens, et l'idée de nationalité une aberration d'esprit.

Le Radicalisme est avant tout cosmopolite. Aussi le personnage qui a aujourd'hui la prétention de gouverner la France est une sorte d'italien mâtiné de gascon, qui a pour lieutenant un badois d'origine. Des aventuriers, dans les veines desquels ne cóule pas une goutte de sang français, disposent de notre avenir comme délégués de la Maçonnerie prussienne ; car, je le répète, le pouvoir redoutable qui dirige en ce moment les Loges du monde entier a son siége à Berlin. Aussi avec quelle ardeur les reptiles allemands n'ont-ils pas soutenu les candidatures radicales, et avec quelle effronterie les radicaux français ne se plaisaient-ils pas à faire parade des témoignages de sympathie que leur prodiguaient les organes avérés de M. de Bismark ! Il faut que la France soit descendue bien bas pour accepter de semblables humiliations. Voilà pourtant les hommes qui ont disposé, pendant six mois,

du sang de nos enfants, de notre honneur et de nos finances. Ils nous parlent de liberté, et ils l'ont foulée aux pieds lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils déclament contre les candidatures officielles, et ils déclaraient inéligible toute une classe de citoyens ; et ils écrivaient à leurs préfets : Coûte que coûte, il faut que nos amis triomphent ; et ils autorisaient les administrateurs à s'imposer comme candidats à leurs administrés. Ils songeaient à mettre en accusation le ministère du Maréchal, pour avoir exercé je ne sais quelle pression électorale et employé les deniers de l'Etat à faire de la propagande en faveur des candidats officiels ; et, dictateurs de l'incapacité, ils ont sacrifié l'armée de l'Est, et ils ont gaspillé les finances de l'Etat à la faveur de nos désastres, si bien que 243 millions ont disparu, sans qu'ils puissent en indiquer l'emploi. Ils se plaignent de je ne sais quels abus de pouvoir, et ils ont fait une révolution en face de l'ennemi, ce qui doit être considéré comme un crime de lèse-nation ; et ils ont violemment dispersé le Corps législatif et le Sénat ; et ils ont supprimé les conseils généraux et les conseils de préfecture ; et ils ont frappé arbitrairement les journaux qui refusaient de se faire leurs courtisans ; et ils ont préparé la Commune et patronné les fusilleurs d'otages, pour lesquels, en ce moment encore, ils organisent des loteries clandestines !

Est-ce que toute notion de justice aurait disparu, est-ce que tout sentiment d'honneur serait étouffé, pour qu'on ne songe pas à faire une sévère application des lois à ces bandits politiques ?

Ne devrait-on pas, une fois pour toutes, régler les comptes arriérés ?

L'Assemblée nationale a nommé des commissions et publié des rapports que l'on peut consulter. Est-ce que ces documents moisiront dans nos archives, sans qu'aucune sanction vienne les appuyer !

Les gouvernements réguliers ne comprennent donc pas que de pareils exemples d'impunité contribuent fatalement à étouffer dans l'esprit des populations toute espèce de sens moral !

Je l'ai dit, il y a deux mois, et je le répète avec instance, l'intérêt de la France exige absolument que la Franc-Maçonnerie disparaisse, quels que soient le nom dont elle s'affuble et la forme qu'elle revêt. Que l'on fasse une enquête minutieuse sur les agissements des Loges, et l'on ne tardera pas à se convaincre de l'imminence et de la gravité du péril.

Est-ce que les lois contre les Sociétés secrètes seraient tombées en désuétude ?

Est-ce que les correspondants parisiens de la Maçonnerie allemande et italienne ne se rendent pas chaque jour coupables du crime de haute trahison ?

Le Gouvernement pourra se convaincre, s'il le veut, que l'Internationale n'a pas cessé d'exister ; que les chefs de cette redoutable association sont également les chefs effectifs de la Maçonnerie ; que les dignitaires officiels de l'Ordre n'exercent aucun pouvoir réel ; que toutes les Loges de France et de l'étranger correspondent entre elles ; qu'elles s'occupent de politique bien plus que de bienfaisance ; que la conduite à tenir vis-à-vis des gouver-

nements est réglée, d'un commun accord, entre les adeptes ; que l'attitude hostile ou bienveillante de la presse inféodée, à l'endroit de telle ou telle question, lui est toujours, ou presque toujours imposée par la haute Loge chargée de la direction de l'Ordre ; enfin que la Franc-Maçonnerie française reçoit le mot d'ordre de Berlin, sans nul souci de nos intérêts.

Si des événements qu'il est impossible de prévoir ne viennent pas modifier les plans de la secte, l'Europe sera bientôt le théâtre de nouveaux désastres ; car le jour approche où l'on essaiera de réaliser le programme du carbonarisme italien, programme que j'ai fait connaître en partie dans un chapitre précédent.

Je me borne à demander un crédit de quelques mois à ceux qui seraient tentés de m'accuser de pessimisme.

XVII

Lettres du cardinal Mathieu et de l'évêque de Nîmes.

Je crois utile de publier ici l'extrait d'une lettre du cardinal Mathieu, ancien archevêque de Besançon. Je l'emprunte à un travail de M. Pagès, publié récemment chez Taranne, rue Cassette, 33, à Paris.

« Besançon, 7 avril 1875.

« .... Je suis à m'interroger péniblement, et à savoir comment il se fait que les puissants de ce siècle ne regardent pas même autour d'eux, et si près d'eux, ce qui les mine et qui les ronge, en attendant leur renversement complet. Je suis très-persuadé que la plupart des grands et sinistres événements de nos jours ont été préparés et consommés par la Franc-Maçonnerie. Il y a, dans nos pays, un détail que je puis vous donner comme certain. Il y eut à Francfort, en 1786, une assemblée de francs-maçons où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon qui faisaient partie de cette société :

M. de Raymond, inspecteur des postes, et M. Maire de Bouligney, président du Parlement.

« Dans cette réunion, le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI fut résolu. MM. de Raymond et de Bouligney revinrent consternés, en se promettant de ne jamais remettre les pieds dans une loge et de se garder le secret. Le dernier survivant l'a dit à M. Bourgon, qui est mort à près de quatre-vingt-dix ans, possédant toutes ses facultés. Vous avez pu en entendre parler; car il a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté, parmi nous : je l'ai beaucoup connu, et pendant bien longtemps ; car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans, et il est mort assez récemment. Il a raconté souvent le fait, et à moi et à d'autres. Vous voyez que la secte sait, à l'avance, monter ses coups : c'est là, en deux mots, son histoire.

« Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de mes sentiments très-distingués et très-dévoués.

« Signé : ✝ Césaire,

« *Card. arch. de Besançon* ».

P. S. — M. Bourgon était président de chambre honoraire à la cour.

Dans une lettre adressée à l'*Univers*, Mgr l'évêque de Nîmes a récemment confirmé les détails qu'on vient de lire, et les a corroborés en les appuyant de preuves nouvelles.

« Uzès, le 25 janvier 1878.

« Monsieur le Rédacteur,

« Vous avez publié dans votre numéro du jeudi, 17 janvier, une lettre de S. Em. Mgr le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, sur la part que la Franc-Maçonnerie prit à la mort de Louis XVI et de Gustave III, en les condamnant par avance, dès 1785, dans l'assemblée générale des loges convoquée en Allemagne. La Convention qui prononça la mort du roi de France, et le sectaire furieux qui tua le roi de Suède n'ont fait qu'exécuter la sentence des loges.

« Mon témoignage n'ajoutera rien à l'autorité du grand prélat ; mais je puis confirmer sa lettre par des détails qui ne sont pas sans intérêt, et qui m'ont été racontés souvent à Besançon, non-seulement par M. le président Bourgon, mais par M. Weiss, bibliothécaire de la ville, membre de l'Institut, et le principal auteur de la *Biographie universelle*, publiée sous le nom de Michaud. M. Bourgon et M. Weiss étaient des gens de bien, dans toute la force du mot. L'un avait plus de courage dans ses opinions, l'autre plus d'indulgence pour les fautes de l'humanité. Tous deux avaient connu les

francs-maçons et les conventionnels du dernier siècle ; ils pensaient tous deux sur l'attentat du 21 janvier comme doit le faire tout honnête homme ; ils moururent tous deux en chrétiens.

« La Franc-Maçonnerie avait été introduite à Besançon, vers le milieu du dix-huitième siècle, par l'intendant de la province, M. de Lacore. Il s'établit trois loges qui se recrutèrent dans le meilleur monde. La noblesse, le parlement, le barreau, plusieurs membres du chapitre métropolitain laissèrent leur nom sur les listes de ces loges primitives où l'on célébrait la nature, sans se douter que l'on marchait à grands pas vers la ruine, l'exil et l'échafaud. Il n'est pas douteux que la bonne foi de la plupart de ces honnêtes gens n'ait été surprise. Témoin l'aventure des trois délégués à l'assemblée de 1785. Ces trois délégués étaient M. de Bouligney, président du parlement de Franche-Comté ; M. Rougnon , médecin éminent, professeur à l'Université, et M. de Raymond, employé des postes.

« Après avoir entendu jurer la mort de Louis XVI et de Gustave III, les francs-maçons bisontins jurèrent entre eux de ne plus remettre le pied dans une loge. Ils tinrent parole. M. de Bouligney mourut en émigration, M. Rougnon, dans sa ville natale, et M. de Raymond, beaucoup plus jeune que les deux autres, leur survécut jusqu'en 1837. Il était membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, tournait facilement les vers, et vivait dans une agréable intimité avec les magistrats et les littérateurs de la province. Ce fut lui qui leur révéla le secret des loges sur la condamnation de Louis XVI, à un âge où l'on ne doit plus au monde que la vérité.

« M. Weiss et M. le président Bourgon citaient encore sur ce sujet les aveux du baron Jean Debry, préfet du Doubs. Franc-maçon, conventionnel et régicide, ce personnage, que les événements avaient éclairé, joua à Besançon un rôle honorable, et dans les douze années qu'il y passa, de 1802 à 1814, aida puissamment à la réorganisation de tous les services publics. Il défendit même, non sans habileté ni énergie, le clergé fidèle contre le clergé assermenté qui était en petit nombre, mais pour lequel Claude Lecoz, archevêque de Besançon, avait des préférences marquées. On l'amena plusieurs fois, dans l'intimité de la conversation, à parler du jugement et de la condamnation de Louis XVI. Son vote pesait à sa conscience ; il ne l'excusait pas, il se bornait à l'expliquer.

« J'étais parti de chez moi », disait-il, « avec l'intention formelle « de voter le bannissement du roi et non pas sa mort ; je l'avais « promis à ma femme. Arrivé à l'Assemblée, on me rappela d'un « signe le serment des loges. Les menaces des tribunes achevèrent « de me troubler : je votai la mort ». Jean Debry ajoutait d'un air mystérieux : « On ne saura jamais si Louis XVI a été réellement « condamné à la majorité de cinq voix.

« Plusieurs croient que le bureau a pu modifier quelques votes, « avec la complicité silencieuse de ceux qui les avaient donnés. On « avait arrangé en conséquence le récit des séances du *Moniteur*. « Quand même le vote était public, personne, excepté les membres « du bureau, n'en avait le relevé absolument exact. La séance

« avait duré deux jours et une nuit, et cette longueur contribua à « rendre incertain le résultat suprême. Mais on voulait en finir, et « la fameuse majorité de cinq voix a été peut-être constatée à la « dernière heure pour s'épargner l'ennui d'un nouveau scrutin ».

Il n'est pas inutile de publier tous ces aveux dans le temps où nous sommes. Le crime du 21 janvier trouve assez d'apologistes qui se prépareraient au besoin à relever l'échafaud. Sachons ce qu'il en a coûté de remords à nos pères pour avoir trempé leurs mains dans le sang du meilleur des rois et à quoi l'on s'expose en fréquentant la Franc-Maçonnerie.

« Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de mon sincère et respectueux dévouement.

✝ LOUIS,
évêque de Nîmes, Uzès et Alais.

CONCLUSION.

Ce qu'étaient les Francs-Maçons avant 89, ils le sont aujourd'hui, si ce n'est que le déisme des anciens affiliés a fait place au matérialisme de nos Arrière-Loges.

Ceux qui croient encore à la modération de la secte ne tarderont pas à être détrompés. L'histoire est là pour nous rappeler que partout où la Maçonnerie s'est emparée du pouvoir, on a vu la misère, les ruines et le sang lui servir de cortége.

Si cela vous paraît dur, vénérables FF.·. essayez de prouver que je suis un imposteur, en me citant un SEUL HOMME, parmi les chefs de la Commune, qui ne fût pas initié, UN SEUL ! ! !

On nous a promis, dans un document que mes lecteurs connaissent, une explosion de prospérité inconnue jusqu'à nous. Le commerce et l'industrie devaient prendre un

merveilleux essor, sous l'influence réparatrice de la Maçonnerie arrivée au pouvoir.

Et la bourgeoisie, persuadée que la presse radicale ne pouvait ni s'abuser ni abuser la France, lorsqu'elle nous prophétisait un nouvel âge d'or, a salué avec enthousiasme le triomphe des candidats patronnés par les Arrière-Loges.

Les sectaires ont fait miroiter à nos yeux la perspective d'une paix féconde, et les avantages précieux qui doivent résulter pour nous des sympathies de *l'Europe démocratique*. Et l'*Europe démocratique*, représentée par la Maçonnerie, ne veut ni de nous ni de notre alliance. Le carbonarisme italien emboîte le pas aux frères d'Allemagne, qui obéissent, à leur tour, avec une passivité complète, au grand Maître de l'Ordre. Et le jour où M. de Bismark jugera à propos de jeter sur nos frontières du sud-est une armée italienne, les Italiens marcheront. Je mets au défi les Maçons du ministère et de l'assemblée de détacher les Frères de la Péninsule des Frères d'Outre-Rhin. Et si jamais la France était de nouveau aux prises avec l'Empire d'Allemagne, nous verrions une fois de plus des affiliés français abjurer tout patriotisme et trahir leur pays au profit de la secte ; car le Maçon ne doit pas régler sa conduite d'APRÈS L'ESPRIT DE NATIONALITÉ OU DE FAMILLE. Il sait, parce qu'on le lui a répété souvent, que la société est *dévorée par le chancre de la séparation des royaumes* et qu'il faut, le cas échéant, AVOIR LE COURAGE DE RENIER LE SENTIMENT DE PATRIE. Le F.·. Rebold ne déclare-t-il pas que les *efforts de la MAÇONNERIE tendent constamment à étouffer parmi les hommes les préjugés de caste, les distinctions de couleur, d'origine,*

d'opinion, de NATIONALITÉ? Ne cherche-t-on pas à persuader aux affiliés qu'il est des cas où le PATRIOTISME *cesse d'être une vertu* (1)?

Que les profanes me permettent de clore ces *Révélations* par les lignes suivantes, que je dédie à mes anciens frères chargés en France de la direction de l'Ordre :

« Vous nous promettez la *liberté ;* vous nous donnerez la servitude. Il y a trop longtemps que vous commandez en maîtres aux initiés des grades inférieurs, pour supporter que l'on pense autrement que vous.

« Vous nous prêchez la *fraternité*, et vous pratiquez l'exclusivisme le plus révoltant ; et vous chercherez à briser, au moyen de la persécution, ceux qui refuseront d'admettre vos théories antisociales.

« Vous nous parlez sans cesse de *tolérance*, et vous ne tolérez que le servilisme, lorsque c'est vous qui commandez ; et l'on ne tardera pas à voir le mensonge et le vice braver impudemment la vérité et la vertu, si votre empire s'affermit.

« Vous faites résonner bruyament les mots de *légalité* et de *justice*, et vous ne respectez la légalité que lorsqu'elle vous sert, et vous lui sacrifiez la justice toutes les fois que la justice gêne en quoi que ce soit vos appétits et vos passions.

« Vous déclamez avec emphase contre les *dilapidations* de ceux qui vous ont précédés au pouvoir, et chaque fois que le pays a eu le malheur de vous avoir pour chefs, on a vu se vider les caisses de l'Etat, et les impôts se multiplier dans des proportions lamentables.

(1) Voir le chapitre VII, page 59.

« Tel est le résumé que tout homme impartial fera de votre histoire.

« J'ignore si votre règne en France et en Europe sera de longue durée ; ce que je sais, c'est qu'un jour viendra où le bandeau qui couvre maintenant les yeux du peuple tombera, et qu'alors vous serez poursuivis par les malédictions de ceux qui vous acclament en ce moment ».

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

A nos Lecteurs 5
ÉTAT DE LA QUESTION.... 9
Notions préliminaires. — La Franc-Maçonnerie avant la Révolution de 89.... 11

PREMIÈRE PARTIE.

Fanatisme antireligieux de la Franc-Maçonnerie.... 19

DEUXIÈME PARTIE.

I. La Franc-Maçonnerie est une société politique. — Ses tendances antisociales.... 31
II. Une digression à propos de la bienfaisance maçonnique.... 36
III. Les dupes dans la Franc-Maçonnerie.... 39

TROISIÈME PARTIE.

I. Immunités dont jouissent les Loges.... 45
II. Une parenthèse.... 47
III. Les Francs-Maçons et 93 48
IV. Où l'on prouve que la plupart des Francs-Maçons n'hésitent presque jamais à trahir leur pays.... 52
V. Les temps sont changés; mais les hommes et les sectaires restent les mêmes. — 1870-1871.... 55
VI. Une objection.... 56
VII. Où l'on prouve que les Francs-Maçons cherchent à faire disparaître le patriotisme.... 59
VIII. Les Francs-Maçons et le premier Empire.... 62
IX. Les Francs-Maçons en 1848 66

X. La Franc-Maçonnerie et Napoléon III........................ 71
XI. Le bourgeois ne rira pas toujours des théories maçonniques..... 75
XII. Quelle est la situation de la Franc-Maçonnerie vis-à-vis de la loi. 78
XIII. Une vérité qui ressemble à un paradoxe.................... 83
XIV. Mes prévisions avant les élections du 14 octobre............. 87
XV. Mes prévisions au lendemain des élections.................. 91
XVI. Alliance de la Maçonnerie française avec les ennemis de la France. 99
XVII. Lettres du cardinal Mathieu et de l'évêque de Nimes.......... 102
CONCLUSION.. 105

Bar-le-Duc – Typographie des CÉLESTINS – BERTRAND